

22
n° département

BULAT PESTIVIEN
commune

0405

BULAT PESTIVIEN
lieu-dit

adresse

CALLAC

canton

GUINGAMP
arrondissement

édifice ou ensemble contenant

EGLISE PAROISSIALE

dénomination et titre de l'oeuvre

NOTRE DAME

1A00003261

Coordonnées. LAMBERT1

X = 18200

Y = 09580

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1963

section : AB3

parcelle : 57,58

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection CLASSE M.H. (1907)

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: EN VILLAGE

PARTIES CONSTITUANTES: ENCLOS, OSSUAIRE

MATÉRIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: PLAN RÉGULIER

COUVERTURE: FLECHE EN MACONNERIE, TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

COUVREMENT: VOUTE D'OGIVES, LAMBRIS DE COUVREMENT

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER DEMI HORS OEUVRE, ESCALIER EN VIS SANS JOUR

REPRESENTATION: SCULPTURE; BLASON; ARMOIRIES DE ROHAN ET DE MOLAC

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EDIFICE DU 14E SIECLE; RECONSTRUIT PRESQUE TOTALEMENT AU 15E SIECLE; OSSUAIRE DETRUIT ET PORCHE DU DEBUT 16E SIECLE; INSCRIPTION: TOUR COMMENCEE EN 1530 PAR JEHANNOU ET COZIC; SECRETAIRERIE EN 1552 PAR FOUQUET JEHANNOU, COZIC ET DANIEL; FENETRES NORD ET SUD DU CHEVET PERCEES EN 1759; NOUVELLE FLECHE EN 1865; DANS LE PORCHE: ARMES DE JEAN DE ROHAN ET D'ISABEAU DE LA CHAPELLE, DUCHESSE DE MOLAC




I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S).

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

D'après la tradition locale,, à l'origine, la chapelle Notre-Dame de Bulat n'est que l'ex-voto de la reconnaissance d'un seigneur de Pestivien. Celui-ci vivant à la fin du XIIe ou du XIIIe siècle, fait le voeu à la Vierge de lui ériger une chapelle si un fils lui naissait. Cette chapelle privée devient très vite un centre de pèlerinage dont l'importance approche celle de Notre Dame du Folgoët. (Cf. Le Men. Monographie... pp. 36-37.).

L'ancienne forme orthographique "Bugelat", rencontrée encore dans des manuscrits du XVIIe siècle, accrédite cette légende. (Cf. Jollivet op. cit. III p. 372).

Le pardon annuel, associé selon la coutume à une grande foire, a une renommée reflétée par la grandeur que cette chapelle de pèlerinage connaît dès la fin du XVe siècle. Ainsi l'enquête sur la canonisation de Saint-Yves de 1330 mentionne le pèlerinage de Saint-Yves à Bulat. (Cf. Le Men. Monographie p. 38).

Donc cette chapelle dépend de la seigneurie de Pestivien dont les seigneurs en sont les fondateurs et les patrons. A ce titre les propriétaires successifs de la seigneurie exercent leurs droits de prééminences. Leurs armes figurent notamment dans l'ancienne verrière du chevet. (Cf. Annexe I). Le jour du pardon, les fondateurs prélevaient une poignée des offrandes déposées sur la table des offrandes par les pèlerins. (Cf. dossier). Jusqu'en 1652, ils organisent le pèlerinage, à cette date le recteur de Pestivien dont dépendait la chapelle s'en charge. (Cf. Le Men. Congrès... p. 323).

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Campagne du XIVe siècle.

Tous les travaux historiques s'accordent à dater la première campagne de construction à la fin du XIVe siècle. Seul Wacquet la situe au milieu du XVe siècle (Cf. Wacquet - Bulat-Pestivien p. 263).

Les piliers du choeur sont les seuls éléments conservés de cette première campagne.

Campagne du XVe siècle.

1u
Cette deuxième campagne était en cours en 1463 puisque un habitant de Loannec légua, à cette date, une somme d'argent à "l'oeuvre de Bulat" (Cf. Couffon Répertoire p. 67). De cette époque date le chevet plat avec sa verrière (Cf. Le Men - Monographie p. 41 et 49).

Campagne du XVIe siècle.

Cette campagne donne à la chapelle son volume actuel. Trois travées d'arcades s'ajoutent à la nef (Cf. Couffon - Répertoire pp. 67-68). Non loin du choeur, apparait un ossuaire (Cf. Wacquet op. cit. p. 264). Aujourd'hui détruit il portait la date de 1509 (Cf. Gaultier du Mottay - Répertoire p. 62).

Le porche Sud est construit à cette époque dans une conception et une décoration toute gothique. La clef de voûte est ornée d'un motif héraldique aujourd'hui illisible ; il portait des armes en alliance de la Chapelle-Molac et Rohan (Cf. Guillotin de Corçon sem. rel. Saint-Brieuc n° 50 - 1890 p. 604). Le mariage entre Jean de Rohan et Isabeau de La Chapelle-Molac a lieu en 1502. La construction du porche doit donc être datée des premières années du XVIe siècle.

La tour occidentale est datée par une inscription portée par

un buste saillant :

"En l'an 1530, vingt neuvième jour de février fut commencée ceste tour par F (Fouquet) Jehannou mestre de l'oeuvre et Guillaume Gozic procureur fabrique".

(Cf. Couffon, Répertoire... p. 68 et Guillotin de Corson, semaine rel. de Saint-Brieuc, 1890, n° 50, p. 604).

Les deux premiers niveaux sont dans leur état ancien sauf la fenêtre au-dessus du portail (Cf. Restaurations du XIXe siècle). Le troisième étage devait être en chantier (Cf. Le Men, monographie, p. 63).

En 1552 Le mesire Fouquet Jehannou entreprend la secrétairerie comme le dit l'inscription :

"Le troisième jour d'Août 1552 fut commencée ceste secrétairerie par Fouquet Jehannou mestre de l'esvre et Guillaume Cozic et Guillaume Daniel fabriques" - (Cf. Couffon et Guillotin de Corson op. cit.)

"Ce jour XIIIe d'Aoust MDLII fust commencée ceste secreterie. Fouquet et Jehannou mestre de l'oeuvre. Guill Daniel et Guil Cozic procureurs fabriques".

(Cf. Ropartz - Ann. C. d. N.)

Cette campagne du XVIe siècle s'achève par la construction de la table d'offrande où on peut lire la date de 1583 (Cf. sous-dossier).

Datent également du XVIe siècle les chapelles jumelées à l'Ouest, mais cela seule l'enquête archéologique a pu l'établir.

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENTS d'AFECTATION

- Travaux et dégradations du XVIIIe siècle

En 1759 les deux fenêtres des murs Nord et Sud du chevet sont percées par J. Labat, maître maçon et consorts. (Cf. Couffon - Répertoire. p. 69).

En 1790 de grosses réparations entreprises à la toiture complètent celles déjà effectuées en 1735 (Cf. Le Men, monographie p. 82 et sq)

En 1794, les statues du porche Sud sont décapitées.

- Refection du XIXe siècle

Ce siècle est dominé par l'effondrement du gros bourdon en 1833, puis du dôme lui-même en 1836 à cause d'un orage (Cf. Le Men. Monographie. p. 163 et sq).

De 1845 à 1849, charpente et lambris sont restaurés par Chamaillard de Rostenen (Cf A. D. Côtes du Nord 10 V 24)
(Cf Annexe II).

En 1850, l'abbé Le Radalier fait démolir une vaste sacristie construite cent ans auparavant contre le chevet de l'église. Sa présence n'a pas été signalée. (Cf. Le Men. Monographie p. 166). La même année, le porche est restauré par Jacques Auffret maçon à Plovisy (Cf. Couffon Répertoire p. 69).

En 1865, d'après les plans de l'abbé Daniel, curé de Pestivien, Yves Bellec et Guillaume Guilcher de Lannion se voient confier la construction de la flèche (Cf. Le Men. Monographie p. 169).

Une lettre supposée de cet abbé et de cette année explique le projet. Il s'agit d'exhausser le second étage de la tour d'une flèche flanquée de quatre clochetons afin de doubler sa hauteur. Ces clochetons, est-il dit, reposent en partie sur la balustrade de la plate-forme. Ceux des faces Ouest et Nord diffèrent de celui du Sud-Ouest qui recouvre l'escalier. Les premiers sont couronnés d'une flèche, le second d'un dôme surmonté d'une lanterne (Cf. Annexe III). Aujourd'hui disparus ces pinacles sont cependant visibles sur les lithographies du XIXe siècle (Cf. Documents de référence).

M^r Augustin DAVID, évêque

La flèche fut bénite le 26 mai 1807 par ~~David Augustin~~^V de Saint-Brieuc & Tréguier

En 1876, la fenêtre au-dessus du portail occidental se voit garnie "d'une rosace cintrée en granit de Guerlesquin supportée par quatre meneaux formant cinq baies" (Cf. A. P. Cahier de paroisse). Précédemment, cette fenêtre aurait comporté des barres de fer. (ibid). En 1872, Le Men note bien la nouveauté d'une rosace aux baies flamboyantes" du portail occidental. (Cf. Le Men. Monographie p. 174). Sans doute s'agit-il des mêmes modifications.

- Dernières restaurations

Les travaux effectués entre 1909 et 1934 concernent surtout des réfections apportées à la toiture notamment en 1912-1913, 1920 et 1931. (Cf. A. D. Côtes du Nord. série T.).

II - DESCRIPTION

I - SITUATION

Le bourg de Bulat est construit sur une petite éminence, dans un paysage très vallonné et boisé. Les collines avoisinantes plus hautes que celles du bourg marquent de tous côtés l'édifice dont la flèche n'apparaît qu'à une faible distance.

L'église est située au Nord-Ouest de l'éminence, à l'endroit où la pente s'accroît vers l'Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, sur un placître de forme irrégulière étiré d'Ouest en Est.

En raison des accidents du terrain, le dégagement est mal assuré vers l'Ouest. Au Nord-Ouest, un talus planté d'un bosquet, isole le placître des champs. A l'Ouest, un mur de soutènement le sépare du presbytère construit en contrebas, auquel on accède par un escalier encaissé situé dans l'axe de l'allée qui longe l'édifice sur sa face Sud.

Au Sud-Ouest un large escalier descend du placître remblayé vers une ruelle coudée donnant accès à la route qui contourne en arc de cercle la dénivellation.

A l'Est le placître ouvre au contraire largement sur la vaste place centrale du bourg, plantée d'arbres et bordée par les habitations groupées en deux noyaux principaux, à l'Est et au Sud de l'église.

Il est limité par une murette droite et basse dont les assises supérieures sont appareillées en bâtière, ouverte d'un portail axial à piles carrées à couronnement pyramidal (grille en fer forgé - Cf. photos n° 1 et 2).

Ce portail est flanqué de deux échaliers limités par des piles du même type que celles du portail mais plus basses. Deux échaliers simples sont ouverts aux extrémités Nord et Sud et le monument aux morts échancre la murette à droite du portail.

Des murettes basses limitent le placître au Nord et au Sud. De direction Nord-Ouest et Sud-Ouest elles lui donnent la forme d'un trapèze plus large à l'Ouest qu'à l'Est.

Un échelier est ouvert dans la partie médiane de la murette Sud donnant sur un chemin de terre.

Un groupe de maisons dans l'alignement de la murette Nord limite le placître au Nord-Est.

Le placître est occupé par le cimetière à l'Est, au Sud et à l'Ouest. La partie Nord désaffectée est gazonnée. Des allées longent l'édifice sur toutes ses faces. L'allée principale conduit du portail axial Est au presbytère construit à l'Ouest en longeant la face Sud de l'édifice.

Une fontaine est construite au Nord-Ouest (Cf. Sous-Dossier).

Calvaire à droite en entrant dans le placître à l'Est. (Cf. photo n° 1).

2 - MATERIAUX

L'église est construite en matériau homogène de granit. Il s'agit d'un granit local peu compact, à gros éclats de quartz, qu'on trouve en blocs de deux teintes - bleue ou jaunâtre - en général mélangés dans l'appareillage sauf dans le massif occidental : granit jaunâtre pour la tour, bleu pour la flèche.

Les ouvertures et le décor architectural utilisent un granit jaunâtre à grains plus serrés (granit de Guerlesquin ?) qui contraste par une meilleure conservation avec le matériau des parements dont l'érosion a rendu la surface irrégulière. La sacristie emploie un granit de ce type.

L'appareil est régulier, en général moyen. Les parties basses sont par endroits construites en plus gros appareil de blocs allongés qui dépassent un mètre. (Tour, face Est).

De nombreux rejointoiements masquent presque partout l'appareillage original à joints vifs. Sur la face Est, les lits sont séparés par de petites plaques de schiste.

La sacristie tranche par son petit appareil très régulier à joints vifs.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES ET ELEVATIONS INTERIEURES

Parti Général

Edifice constitué d'un long et haut vaisseau longitudinal terminé à l'Est par un mur-pignon et qui n'est doublé d'un bas-côté que sur la longueur des trois premières travées Nord.

Un chœur architectural court est limité au Nord et au Sud, par deux chapelles jumelées, saillantes et symétriques, terminées en murs-pignon et couvertes chacune d'un toit à deux versants perpendiculaires à la toiture principale et de même hauteur. (Cf. Photos 3 et 4).

Un porche et une sacristie s'accolent à l'Ouest aux chapelles Sud ; comme elles, ils se terminent en murs-pignon et sont couverts de toits à deux versants perpendiculaires à la toiture principale et de même hauteur.

La façade Sud se présente comme la succession des murs-pignons de quatre corps de bâtiment sensiblement de même hauteur, parmi lesquels celui du porche forme un léger avant-corps. (Cf. Photo n° 4).

Une tour carrée massive est construite en hors-oeuvre contre la face Ouest, dans l'axe du vaisseau longitudinal ; elle est sommée d'une flèche ajourée (Cf. Photo n° 5).

Vaisseau central aveugle aux murs continus ouverts de grandes arcades. L'espace se développe plus largement à l'Est dans les vaisseaux perpendiculaires des chapelles jumelées qui communiquent par des grandes arcades et sont bien éclairées par les baies de leurs murs Est et de leurs murs-pignons.

A l'Ouest, l'espace se limite au vaisseau central bordé au Sud par les bâtiments à étages du porche et de la sacristie, doublé au Nord par un étroit bas-côté qui l'éclaire par ses fenêtres passantes.

L'espace intérieur est couvert par les lambris des charpentes. Vaisseau central et chapelles sont couverts, sensiblement à la même hauteur, de lambris perpendiculaires indépendants, cloisonnés par les murs gouttereaux.

Seuls les rez-de-chaussée du porche et de la tour Ouest sont voûtés.

Plan

Croix latine orientée.

Vaisseau central à sept travées de grandes arcades se prolongeant pour former un chœur rectangulaire peu saillant, équivalant à la longueur d'une travée. Le vaisseau est relativement étroit - 6,50 m - pour sa longueur : presque 30 m. Il est doublé par un bas-côté sur la longueur des trois premières travées au Nord. Au Sud, au droit des deux premières travées Nord, un mur plein le sépare de la sacristie construite

en hors-oeuvre. Le porche est construit en hors-oeuvre contre la sacristie mais en retrait du mur gouttereau du vaisseau central : entre les deux est ménagé un étroit bas-côté d'une travée qui ouvre sur le vaisseau central par la première arcade Sud, au droit de la troisième arcade Nord.

Les vaisseaux transversaux des chapelles jumelées forment de larges bras (14m) mais ne constituent pas un véritable transept.

Ils sont légèrement plus profonds du côté Nord et ouvrent symétriquement au droit des quatrième et cinquième travées pour les premiers, des sixième et dernière travées pour les seconds. Au Nord et au Sud, les chapelles sont séparées par deux grandes arcades, ouvertes sur toute la longueur, perpendiculaires à celles du vaisseau central et prenant appui sur la sixième pile Nord et sa symétrique au Sud. Les deux chapelles occidentales ouvrent par des arcades sur les bas-côtés Nord et Sud.

Le sol du vaisseau central est surélevé d'un degré au droit de la sixième pile Nord. Le chœur liturgique, limité par un deuxième degré au droit des avant-dernières piles sur toute la largeur de l'édifice, englobe avec le chœur architectural la dernière travée du vaisseau central et des chapelles orientales.

Une tour de plan carré est construite en hors oeuvre dans l'axe de la face Ouest (Cf. infra).

Le sol est dallé régulièrement de plaques de granit.

Coupes et Élévations Intérieures.

A) Vaisseau central

Vaisseau central couvert d'un lambris continu sur la nef et le chœur, lambris en berceau brisé reposant sur des sablières et laissant

apparents les entrants et poinçons de la charpente. (Cf. Photos 5 et 6).

a) Nef

Le mur Ouest est presque complètement ouvert d'un grand arc-diaphragme montant jusqu'au dessous du lambris qui permet l'éclairage de la nef par le rez-de-chaussée de la tour (Cf. Photo 6) ; arc brisé à deux rouleaux, moulurés de l'intrados à l'extrados d'un talon, un tore, un filet, un talon, un tore séparés par des listels. Nervures pénétrant des piles engagées de section semi-circulaire à bases moulurées (Relevé graphique).

Les murs Nord et Sud sont aveugles et comportent une élévation à un seul niveau de grandes arcades : 7 au Nord sur toute la longueur du mur gouttereau, 5 au Sud où le mur gouttereau est plein au droit des deux premières travées Nord.

Hautes arcades sensiblement de même largeur et de même hauteur : presque 6 mètres sous clé sans échancre tout le mur gouttereau.

A partir de la troisième travée la symétrie est respectée entre le Nord et le Sud, aussi bien dans la forme que dans le type des arcs. Les arcs sont de même type pour les 5 premières travées Nord et les trois premières travées Sud ; ils diffèrent pour les deux dernières travées au Nord et au Sud.

Mur Nord

Les cinq premières arcades sont en arc brisé très ouvert, à deux rouleaux moulurés dont les nervures pénètrent des piles rondes, à bases cylindriques moulurées à la partie supérieure (Cf. Photo n° 8). Les trois premières arcades diffèrent sensiblement par une largeur légèrement moindre et la mouluration des rouleaux et des bases (Cf. Relevés graphiques). Les clés sont frappées d'une agrafe en volute (Cf. Photo n° 9). Les arcades 4 et 5 un peu plus larges ont une mouluration différente (Cf. Photo n° 10 et Relevés graphiques). Une rupture dans l'appareil et les moulures se lit entre les deux groupes à la retombée de la troisième arcade sur la pile 4. (Cf. Photo n° 11).

La première pile est engagée au revers du mur Ouest. La troisième pile porte sur sa face Ouest un dais sculpté (Cf. Sous-dossier et photo n° 12).. Une table d'offrande occupe toute la largeur de la troisième arcade en s'appuyant sur les piles trois et quatre. (Cf. Décor mobilier). La sixième pile présente un caractère exceptionnel : c'est une grosse pile circulaire de deux mètres de diamètre, beaucoup plus large que les rouleaux des arcades et débordant sur la nef (Cf. Photo n° 13). L'intérieur évidé abrite un escalier à vis (Cf. Distribution intérieure). Elle s'amortit au-dessus du niveau de la clé des arcades par une assise semi-circulaire en pan biais, légèrement saillante. Elle est ouverte au Sud-Est d'une porte rectangulaire, à laquelle on accède par une marche semi-circulaire, surmontée d'une petite ouverture rectangulaire éclairant l'escalier à vis. Une autre porte rectangulaire est ouverte à la partie supérieure de la face Sud.

Cette pile présente la même base que les précédentes.

Les deux dernières arcades sont d'un type différent : arcades en tiers point, à deux rouleaux moins larges que ceux des arcades précédentes

et plus profondément moulurés (Cf. Relevés graphiques) retombant sur de petites piles constituées d'un noyau de plan circulaire accosté de quatre colonnettes rondes (Cf. Photos 13 et 14). Chaque colonnette possède un chapiteau de plan semi-circulaire à astragale, corbeille nue, et tailloir. Tailloir et astragale forment des moulures continues tout autour de la pile (Cf. Photo 14 et Relevé Graphique).

Les piles reposent sur un socle octogonal à petits côtés au droit des piles réunies par des pans obliques plus allongés. Chaque colonnette repose après adoucissement sur une base moulurée d'un tore et une scotie. La partie supérieure du socle est moulurée sur tout le pourtour d'un tore au-dessus d'un bandeau. Des pans obliques, non moulurés occupent les angles rentrants des colonnettes au-dessus du socle (Cf. Photo 15 et relevé graphique). Ces bases sont aujourd'hui défigurées depuis la construction des balustrades du chœur qui s'appuient sur elles.

La sixième arcade retombe à l'Ouest sur la grosse pile précédente ; la dernière pile est engagée dans le mur du chœur.

L'appareil du mur est régulier aux écoinçons des arcades et jusqu'à un niveau légèrement supérieur à celui des clés. Il est grand sur la longueur des trois premières arcades (Cf. photo n° 3) et nettement plus petit pour les deux dernières (Cf. Photo n° 14). La partie supérieure du mur est plus médiocrement appareillée de moellons irréguliers sur toute la longueur.

Une reprise apparaît à l'Ouest à l'aisselle de la première pile engagée et de la pile soutenant l'arc diaphragme. (Cf. Photo n° 16).

Mur Sud

L'élévation est symétrique à celle du mur Nord sauf sur la longueur des deux premières travées où le mur gouttereau est plein et aveugle.

Derrière ce mur, est construite en hors-oeuvre la sacristie ; l'étage de celle-ci ouvre sur la nef par une loggia construite à mi-hauteur du mur, en encorbellement sur un large culot en demi-pyramide. Elle présente deux faces biaises ouvertes au Nord-Ouest et au Nord-Est de baies en plein cintre très ornées ; elle est sommée d'un dais sculpté à trois pans (Cf. Photo n° 17 et sous-dossier). Plus à l'Est une porte en plein cintre ébrasée ouvre sur l'escalier de la sacristie (Cf. Photo n° 18 et sous-dossier).

Toutes les grandes arcades (Cf. Photos 20 et 14) répondent à leur symétrie du Nord sauf la première dont la mouluration est identique à celle des arcades Nord 4 et 5 et qui retombe sur une première pile engagée du même type que celles du chœur (Cf. Photo 19 et 23).

La quatrième pile située au droit de la grosse pile Nord est d'un diamètre supérieur aux autres.

La troisième pile porte une console sur sa face Sud-Ouest (Cf. Photo 21). La quatrième est creusée sur sa face Ouest d'une niche rectangulaire concave à console ornée de feuillages qui surmonte un petit culot également sculpté de feuillages (Cf. Photo n° 22).

Seules les bases de la pile deux et de la pile quatre sur la face Sud sont semblables à leurs symétriques au Nord. Les bases de la pile 3 et de la pile 4 sur sa face Nord sont simplement moulurées d'un cavet.

Le mur Sud est marqué par de nombreuses reprises :

- Reprises verticales

* A l'Ouest, à l'angle de la pile engagée soutenant l'arc-diaphragme

et du mur de la sacristie

* Au droit du chaînage de la première pile engagée. (Cf. Photo n° 23).

* Une autre reprise s'accompagnant d'une rupture dans l'alignement du mur apparaît au-dessus de la clé de la troisième arcade : à droite, moyen appareil régulier - à gauche, appareil beaucoup plus petit (Cf. côté Nord et photo n° 24).

* Au droit du chaînage de la dernière pile engagée. (Cf. Photo n° 26).

- Reprises horizontales

* Deux à trois lits de petites pierres forment une reprise au sommet du mur du chœur (Cf. Photo n° 24 et 26) et des deux dernières arcades. Ils se prolongent, après la reprise verticale au-dessus de la troisième arcade, par un seul lit régulier de pierres plus grosses, au-dessus des arcades 1, 2 et 3 (Cf. Photo n° 20).

* Légères reprises à la partie supérieure du mur à l'Ouest, au droit de la sacristie.

b) Chœur (Cf. Photo n° 25)

Le mur Est est presque entièrement ouvert d'une grande maîtresse vitre en arc brisé, à ébrasement creusé d'un cavet et appui biais ; réseau de granit (Cf. Elevations Extérieures).

Un autel surélevé s'appuie au mur sous la baie, encadré de deux ailes de retable (Cf. Décor mobilier).

Les murs Nord et Sud sont ouverts de deux baies symétriques en plein cintre. Une rupture horizontale apparaît au niveau des sommiers entre

les piedroits ébrasés et les arcs moulurés en cavet (cavet simple au Sud - double au Nord). Réseaux de granit (Cf; Elévations Extérieures).

Sous la fenêtre du mur Nord une porte en arc brisé est actuellement murée (Cf. Photos 14 et 26).

B) Bas-côtés

a) Bas-côté Nord (Cf. Photo n° 27).

Couvert d'un lambris en demi-berceau brisé reposant sur une sablière contre le mur Nord et sur une lierne faitière soutenue par deux culots juste au-dessus du niveau de la clé des grandes arcades.

Lambris échancré par des lunettes au-dessus des baies passantes ouvertes au droit des premières et deuxième travées : baies en arc brisé, à ébrasement mouluré d'un cavet et appui biais ; réseau de granit (Cf. Elévations Extérieures).

- Porte en arc surbaissé au droit de la troisième travée qui conserve un gond de pierre à la partie supérieure du piedroit gauche.

- la première travée est occupée par les fonts baptismaux (Cf. Distribution Intérieure).

- Une reprise apparaît à l'extrémité Est du mur Nord.

b) Bas-côté Sud (Cf. Photo n° 28).

Il s'agit en fait d'une travée unique plus étroite qu'au Nord car elle est resserrée entre le mur gouttereau du vaisseau central et le mur Nord du porche. Elle est couverte par le prolongement de la charpente

du porche, perpendiculaire à celle du vaisseau central et de même hauteur, lambrissée en berceau brisé.

Deux portes géminées ouvrent au Sud sur le porche ; porte en arc surbaissé dont l'embrasure laisse apparaître l'arc brisé de pavement externe (Cf. Photo n° 19). Au dessus, une petite ouverture rectangulaire ouvre sur l'étage du porche. Un reste de corniche subsiste au niveau du seuil à droite de cette ouverture (Cf. Photo n° 29). Sur le mur Ouest une haute ouverture en arc brisé est actuellement murée. (Cf. Photo n° 30).

Un décrochement dans l'appareil apparaît aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest.

C) Chapelles

Les chapelles jumelées au Nord et au Sud sont couvertes de lambris en berceau brisé perpendiculaires à celui du vaisseau central et à un niveau légèrement plus bas ; ils sont séparés de celui-ci par le prolongement aminci des murs gouttereaux du vaisseau central, sur toute leur hauteur. (Cf. Relevé Graphique, Coupe W W).

De chaque côté, les deux chapelles sont séparées par un mur de refend au droit de la sixième pile Nord et de la quatrième pile Sud, perpendiculaire aux murs gouttereaux du vaisseau central et de même hauteur. (Cf. Photos 8, 10, et 20).

Chaque mur de refend est ouvert sur toute sa longueur par deux grandes arcades plus hautes que celles de la nef : presque 6,50 m. Les premières arcades retombent directement sur les sixième pile Nord et quatrième pile Sud. Elles retombent à l'autre extrémité sur des piles engagées. Il faut remarquer que leur contrebutement extérieur est mal assuré, au Nord par un contrefort droit désaxé vers l'Ouest, au Sud par un contrefort

biais (Cf. Plan).

Les deux arcades Nord sont égales en largeur à celles de la nef (environ 3 m). Les deux arcades Sud sont plus étroites (la première : 2,50 m, la seconde : 2,70 m).

Ce sont des arcades en arc brisé à double rouleau mouluré d'un cavet sur chaque face. Les nervures pénètrent des piles d'une section circulaire plus importante que celles de la nef (section égale à celle de la quatrième pile Sud du vaisseau central). Les bases cylindriques sont moulurées en doucine à la partie supérieure (Cf. Relevés graphiques).

La pile médiane du côté Sud repose sur un socle taluté et porte une console sculptée (Cf. Photo n° 31).

La pile médiane du côté Nord porte également un cul de lampe en pyramide renversée (Cf. Photo n° 32).

Les premières chapelles ouvrent au Nord et au Sud sur les bas-côtés.

La première chapelle Nord ouvre sur le bas côté par un demi-arc brisé de même courbure que celle du lambris du bas-côté. (Cf. Photo n° 27). Arc à deux rouleaux moulurés d'un cavet dont les nervures pénètrent une pile engagée à base identique à celles des piles des chapelles. Les rouleaux ne retombent pas au droit de la quatrième pile Nord de la nef mais sur le segment Ouest de la quatrième arcade, avec une nette trace de collage.

L'arc qui ouvre la première chapelle Sud sur le bas-côté est un arc dissymétrique dont le segment incomplet retombe de la même façon qu'au Nord au-dessus des rouleaux de la deuxième arcade (trace de collage). (Cf. Photo n° 28).

Les moulurations de l'arc identiques à celles des trois premières

arcades Sud de la nef pénétrant sur un pan biseauté à base moulurée d'un tore et une scotie surmontés de nombreuses autres petites moulures peu saillantes, à l'angle des murs Est et Nord du porche.

Dans les premières chapelles, le revers des murs gouttereaux du vaisseau central porte des culots identiques à ceux qui soutiennent le lambris du bas-côté Nord et à même hauteur. (Cf. Photos 19, 27 et 28).

Les murs Ouest des premières chapelles sont aveugles. Une corniche à deux ressauts, moulurés chacun d'un talon et d'un bandeau, court au sommet du mur Ouest de la chapelle Sud. Elle se coude en équerre pour contourner l'arc ouvrant sur le bas-côté (Cf. Photo n° 28).

Chaque mur-pignon est ouvert d'une grande fenêtre en arc brisé à réseau de granit. (Cf. Photos 13, 14 et 20).

L'ébrasement de la baie de la première chapelle Sud est mouluré d'un double cavet. Un seul cavet échancre l'ébrasement de la baie de la deuxième chapelle Sud et ceux des baies des chapelles Nord. Crédence en arc brisé au-dessous de la fenêtre de la première chapelle Nord (Cf. Photo n° 33).

Le mur Nord de la deuxième chapelle Nord est creusé d'un enfeu en plein cintre dont la clé est frappée d'un écu muet (Cf. Photo n° 14).

Le mur Sud de la deuxième chapelle Sud est ouvert d'une porte en arc surbaissé précédée de trois marches et accostée d'un bénitier polygonal sur cul-de-lampe (Cf. Photo n° 34).

Les murs Est des deux chapelles Nord et Sud sont ouverts de fenêtres en arc brisé à ébrasement creusé d'un cavet et appui biais (Cf. Photos 13 et 20). Réseau de granit (Cf. Elevations extérieures). Au Sud la baie est accostée d'une crédence à arc en accolade à intrados

trilobé et ébrasement mouluré d'un double cavet. (Cf. Photo n° 35).

Reprises et collages

* Des collages apparaissent aussi bien au Nord qu'au Sud aux jonctions des murs avec ceux du vaisseau central.

- Retombée des arcs ouvrant sur les bas-côtés.

- Refends transversaux collés au niveau de la sixième pile Nord et de la quatrième pile Sud

- murs Est collés aux murs du choeur.

* D'autres collages sont visibles aux aisselles des piles engagées situées aux extrémités Sud et Nord des refends transversaux séparant les chapelles.

Les ruptures d'appareil dans les murs de refend du vaisseau central signalées côté Nef apparaissent également au revers, côté chapelles (Cf. supra).

* Toutes les parties supérieures des murs sont reprises sur l'épaisseur de deux ou trois lits. La reprise est plus importante à la partie supérieure du refend transversal entre les deux chapelles Sud : le parement Est est refait sur plus d'un mètre.

D) La Tour

(Cf. Plan, coupes et photos n° 3, 4, 5).

Tour de plan carré à deux étages, d'une hauteur de 29 mètres, sommée d'une flèche octogonale de même hauteur, évidée et ajourée.

Elle est contrebutée aux angles par des contreforts droits en équerre montant jusqu'à mi-hauteur du deuxième étage.

Sur la face Sud, à l'aisselle du contrefort Est, une tourelle polygonale abritant un escalier à vis est construite en hors oeuvre sur la hauteur du rez-de-chaussée et du premier étage. Un second escalier à vis part en relais à partir du premier étage, mi-noyé dans une cage circulaire construite en demi hors-oeuvre à l'angle Sud-Est. Cet escalier dessert les deux étages et les deux plate-formes à balustrade, à la base et au couronnement du deuxième étage.

rez-de-chaussée

Les contreforts des angles Nord-Ouest et Sud-Ouest sont alignés sur les parements externes mais sont moins épais que les murs.

Au Nord-Est et au Sud-Est les contreforts sont moins longs et moins larges pour ne pas surcharger les murs dans lesquels ils reposent (secrétairerie au Sud-Est - bas-côté au Nord-Est). Au Nord-Est, le contrefort Est ne descend pas jusqu'au sol. Il repose sur le mur gouttereau au-dessus de la première pile engagée du vaisseau central.

Les contreforts Nord-Est et Sud-Est sont également désaxés par rapport aux murs de la tour : ceux de direction Est pour s'aligner sur les refends longitudinaux du vaisseau central, le contrefort Sud, au Sud-Est, pour contrebuter la tourelle d'escalier en hors-oeuvre contre le mur Sud.

La tourelle est polygonale - quatre faces - et renforcée à la base par un massif de maçonnerie entre sa face Sud et le mur de la sacristie.

Le rez-de-chaussée ouvrant par un grand arc-diaphragme sur le vaisseau longitudinal constitue en fait une travée prolongeant la nef et l'éclairant par la grande baie ébrasée de son mur Ouest.

Cette travée, très haute, est couverte d'une voûte d'ogives sur doubleaux et formerets en arc brisé retombant ainsi que les ogives sur les chapiteaux de minces colonnettes rondes engagées aux quatre angles sur toute la hauteur.

La clé de voûte, à 12 mètres du sol est échancrée d'un grand oculus interrompant les ogives et réuni par quatre liernes aux clés des arcs doubleaux et formerets.

La voûte est couverte par le plancher du premier étage porté par des poutres de direction Ouest-Est.

Une porte ouvre au Sud vers l'escalier à vis, abrité dans la tourelle qui conduit en trois révolutions au plan de départ de la deuxième cage au niveau de la voûte du rez-de-chaussée.

La première cage qui échancre le mur Sud de la tour (l'épaisseur se réduit à 80 centimètres) s'achève au niveau du plancher du premier étage par un plafond en dalles de granit porté au centre par le prolongement du noyau de l'escalier, élargi en chapiteau.

Une révolution du deuxième escalier conduit au niveau du premier étage.

Premier étage

Deux fois moins haut que le rez-de-chaussée. La tourelle en hors oeuvre se prolonge contre le mur Sud par un petit étage, réduit inaccessible très bas (1,20 m) dont le plafond en dalles de granit est porté par un petit pilier central à base et chapiteau.

Ce réduit est ouvert par un regard sur la deuxième cage d'escalier dans-oeuvre.

Le couronnement de la tourelle est une poivrière dont le rampant Nord est à demi engagé dans le mur de la tour et dont le faite atteint presque le niveau du plancher du deuxième étage.

La deuxième cage ouvre à l'angle sur l'étage et prend jour par des faces curvilignes dans l'angle rentrant des contreforts.

Deuxième étage

Sa hauteur est sensiblement équivalente à celle du rez-de-chaussée.

L'épaisseur des murs est moindre que celle des deux premiers niveaux. La retraite aménagée sur les parements externes est prolongée par une plate-forme en encorbellement entre les contreforts et limitée par des balustrades.

Des coursières échancrent obliquement les angles des murs et des contreforts permettant une circulation continue sur la plate-forme.

L'épaisseur des contreforts diminue au niveau du deuxième étage et ils s'amortissent après une seconde retraite, à mi-hauteur de cet étage. Après l'interruption des contreforts, la deuxième cage d'escalier apparaît en demi-hors-oeuvre, dans une tourelle semi-circulaire à l'angle Sud-Est, qui s'interrompt sans couronnement à la même hauteur que les murs.

L'étage est couvert par une charpente qui s'appuie sur les premières assises de la flèche octogonale.

Le passage au plan octogonal de la flèche se fait sur quatre trompes plates.

La plate-forme est limitée par une balustrade portée en encorbellement sur des corbeaux.

E) La sacristie *Sacristie*

Elle est construite en hors-oeuvre à l'extrémité Ouest du mur Sud du vaisseau central, à l'aisselle du porche. Ses murs Nord et Ouest supportent les contreforts de l'angle Sud-Est de la tour. Sa face Sud, appuyée sur le mur Ouest du porche est située en retrait de la façade-pignon de ce dernier.

Bâtiment de plan rectangulaire contrebuté au Sud-Ouest par un contrefort biais et sur chaque face Ouest et Sud par deux contreforts droits, comportant rez-de-chaussée et deux étages séparés par des planchers (le plancher a actuellement disparu entre le rez-de-chaussée et le premier étage). Une seule grande pièce à chaque étage.

L'escalier est ménagé à l'Est entre un refend transversal et le mur du porche. Une large volée droite sous berceau rampant conduit du rez-de-chaussée au premier étage. Un escalier à vis conduit ensuite au deuxième étage : sa cage carrée est pratiquée dans un massif de maçonnerie qui forme une saillie sur toute la hauteur de la façade Sud, entre le contrefort Est et le mur du porche (Cf. Elévations Extérieures).

La cage d'escalier principale est totalement évidée au dessus du berceau rampant. Un étroit réduit rectangulaire est ainsi ménagé contre le mur du porche auquel donne accès le palier du deuxième escalier. (Cf. Distribution Intérieure).

Le deuxième étage est un étage sous combles, à charpente apparente.

L'ancien premier étage ouvre par une porte sur une loggia qui donne sur la nef (Cf. Distribution Intérieure et Elévations de la nef).

F) Le porche

Construit en hors-oeuvre au droit de la première travée Sud du vaisseau central et séparé d'elle par un étroit bas-côté.

Il est encastré entre la sacristie à l'Ouest et les chapelles à l'Est, et sa façade pignon forme avant-corps sur leur alignement.

Le périmètre extérieur dessine un rectangle, mais l'intérieur est sensiblement carré. Des contreforts droits en équerre le contrebutent aux angles Sud-Ouest et Sud-Est.

Il comporte rez-de-chaussée et étage sous combles. Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte d'ogive à liernes, sur arcs doubleaux et formerets en plein cintre. La retombée des arcs doubleaux et formerets pénètre dans les ogives qui reposent elles-mêmes sur des minces colonnettes rondes engagées aux quatre angles.

Le mur Sud est ouvert sur toute sa largeur par un grand portail en arc brisé tandis que l'accès à l'église se fait par deux baies géminées sur le mur Nord (Cf. Distribution Intérieure).

Etage dans le comble à surcroît éclairé par une fenêtre ouverte dans le pignon et qui ne possède pour accès qu'une petite baie rectangulaire au sommet du mur Nord ouvrant sur le bas-côté (accès par échelle).

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Tour Ouest

(Cf. Photos 1, 2, 3, 4, 5).

Elle est à trois niveaux et deux aplombs, le troisième niveau se trouvant en retrait du parement externe des deux premiers.

Elle est sommée d'une flèche octogonale ajourée de même hauteur.

Chaque angle est contrebuté par des contreforts droits en équerre qui diminuent en longueur et en largeur à chaque niveau pour s'amortir à mi-hauteur du troisième niveau.

Tourelle d'escalier construite en hors-oeuvre au Sud sur la hauteur des deux premiers niveaux. La cage du deuxième escalier forme des saillies semi-circulaires aux aisselles des contreforts dans l'angle Sud-Est

avant d'apparaître en demi hors-oeuvre sur la hauteur du troisième niveau.

Les niveaux sont bien rythmés horizontalement par des corniches et les deux balustrades qui ceinturent la tour à la base et au couronnement du troisième niveau.

Le niveau médian est le moins élevé. Sa hauteur équivaut à la moitié de celle des premier et troisième niveaux sensiblement égaux.

Le premier niveau se différencie des deux niveaux supérieurs par son caractère massif et peu ouvert (sauf le grand portail Ouest).

Les deuxième et troisième niveaux sont au contraire ouverts de baies géminées sur presque toute leur largeur et leur hauteur.

1) Premier Niveau

Rythmé horizontalement par de nombreuses moulures se développant sur toutes les faces, épousant également contreforts et tourelle Sud en hors-oeuvre (Cf. Photos 4, 36, 37, 38).

- A la base des murs court un empattement, mouluré en talon renversé à la partie supérieure.

- Deux moulures fortement saillantes à un mètre et 2,50 m du sol (Cf. Relevé graphique).

Ces deux moulures et l'empatement s'interrompent à la rencontre des murs du bas-côté au Nord et de la sacristie au Sud.

- Une moulure très saillante située aux trois quart de la hauteur, au niveau de la clé du grand portail Ouest. Elle comporte un tore, un bandeau, une doucine, un tore séparés par des filets. La partie supérieure s'amortit en glacis.

Cette moulure est soulignée au-dessus par un cordon continu de motifs ovales renflés très érodés.

- Le premier niveau est limité à la partie supérieure par une double moulure continue sur les faces Ouest, Nord et Sud. Seule la moulure inférieure se prolonge après un coude sur la face Est ; la moulure supérieure est interrompue au niveau des contreforts.

La première corniche est moulurée d'un réglet, d'un quart de rond et d'une baguette ; la seconde d'un réglet, d'une doucine et d'une baguette.

Aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest, sur les contreforts de direction Ouest, deux bustes en semi ronde bosse sont sculptés entre les deux moulures inférieures (Cf. Photos 39, 40 et sous-dossier sculpture).

Les quatre contreforts des angles Nord-Ouest et Sud-Ouest sont creusés sur leurs faces externes, au-dessus de la deuxième moulure, de niches concaves à dais et consoles (Cf. Photos 41, 42, 43, 44, 45 et sous-dossiers sculpture).

Le mur Ouest est ouvert sur toute la largeur d'un haut portail en arc brisé, à ébrasement bien profondément mouluré, comportant une large porte en arc surbaissé au premier niveau et une fenêtre en arc brisé au-dessus. Les voussures sont sculptées (Cf. Photos 36, 37, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, Relevé et Sous-dossier sculpture.).

Sur la face Sud la tourelle d'escalier polygonale (4 faces) accoste le contrefort Est. Elle est renforcée à l'aisselle de la sacristie par un massif de maçonnerie amorti en talus qui doit être le prolongement d'un empattement du contrefort, actuellement masqué par le mur Ouest de la sacristie. (Cf. Photo 38). Une trace d'un collage apparaît nettement à l'aisselle de ce mur et du massif de maçonnerie qui renforce la tourelle.

La tourelle est ouverte au Sud de trois meurtrières à ébrasement mouluré de deux doucines séparées par un filet. (Cf. Photo 38).

La meurtrière basse échancre la deuxième moulure. La meurtrière médiane est accostée de colonnettes reposant sur des cûlots supportant au-dessus du linteau un fronton triangulaire frappé d'une coquille. Deux tores joignent les colonnettes sous l'appui de la fenêtre (Cf. Photo n° 54).

La troisième est située au-dessus de la troisième moulure.

Une petite meurtrière s'ouvre à la partie supérieure du pan Sud-Ouest.

2) Deuxième Niveau

Très fortement scandé verticalement par les hautes baies et les pilastres qui les flanquent ainsi que les contreforts, il se compose aussi horizontalement : la partie inférieure des baies, non moulurée, forme un soubassement auquel répondent les stylobates du pilastres marqués par des moulures très saillantes.

Les faces Ouest, Est et Nord sont ouvertes en baies géminées en plein cintre à profond ébrasement mouluré et appui biais à ressauts. La face Sud n'est ouverte que d'une seule baie de même type à gauche de l'amortissement de la tourelle en hors-oeuvre. (Cf. Photos n° 36, 53, 55; e-69 et 96).

Toutes les baies sont accostées de pilastres à chapiteaux toscans amortis par des petits vases d'où s'échappe une coquille aplatie.

Deux moulures en doucine fortement saillantes, dessinent un stylobate à la base de chaque pilastre.

(Cf. Photo 53).

Les pilastres sont décorés en alternance de losange et de cercles frappés d'une croix.

Les baies sont de deux types. Les deux baies Ouest et la baie Sud sont semblables, d'une composition plus complexe et d'une modénature plus élaborée que celles des baies Nord et Est.

Ebrasement à ressauts, fortement mouluré (Cf. Relevé Graphique). Le premier ressaut porte à la clé une agrafe en volute (Cf. Photos 53, 55). Les ébrasements comportent un soubassement non mouluré correspondant à la hauteur des stylobates des pilastres.

Ce soubassement est limité par des moulures horizontales à hauteur de la cimaise des stylobates. (Cf. Photo 53).

Les baies des murs Est et Nord sont plus simples : ébrasement droit, mouluré (Cf. Relevé) ; les clés ne sont pas ornées d'agrafes. Aucun soubassement ne souligne la base des ébrasements. Les baies sont moins hautes à l'Est en raison d'un rétrécissement du niveau sur cette face, au-dessus du faite des toitures, (Cf. Photo 96).

Après une légère retraite à la base du niveau, les contreforts sont creusés, sur toute la hauteur de leurs trois faces, de tables fouillées rectangulaires à bordure moulurée.

Des pilastres, dont la base prend appui sur la retraite des contreforts, sont engagés sur toute la hauteur de ces tables (Cf. Photo n° 53).

Ces pilastres sont semblables à ceux qui accostent les baies. Leurs bases, leurs stylobates, leurs chapiteaux et leur amortissement sont au même niveau. Ils sont décorés de losanges et leurs chapiteaux sont sculptés de feuillages (une feuille stylisée recourbée sur chaque face (Cf. Photo n° 53).

Au Sud, la tourelle d'escalier en hors-oeuvre se prolonge et s'amortit sur toute la hauteur du niveau. (Cf. Photo 53).

Elle comporte un petit niveau polygonal à empattement mouluré d'un talon renversé qui porte aux angles Sud-Ouest un petit personnage nu gesticulant et un candélabre, à l'angle Sud-Est un petit balustre.

Une petite meurtrière à partie inférieure circulaire est ouverte sur le pan Sud-Ouest.

Ce niveau est couronné par un tore à listel sous une corniche moulurée d'une doucine et un bandeau.

La tourelle s'amortit par une couverture en poivrière à quatre pans appareillés, à demi engagée dans le mur de la tour. Les arêtes sont ornées de crochets végétaux stylisés et le faite sommé d'un candélabre godronné (Cf. Photo n° 53).

Gargouille en canon à la base du pan biais qui contribue la poivrière à l'aisselle du contrefort.

A l'aisselle des contreforts, la deuxième cage d'escalier est éclairée au Sud-Est par trois meurtrières superposées, au Nord-Est par une seule meurtrière, aux ébrasements moulurés en doucine. (Cf. Photo n° 69).

Le deuxième niveau est limité entre les contreforts par une forte corniche qui porte le surplomb de la balustrade du troisième niveau. Corniche à deux rouleaux, le premier mouluré d'une doucine renversée et d'un tore séparés par une baguette ronde, le second d'une doucine droite. (Cf Photo n° 55).

Sur chaque face, cinq agrafes en volutes ornent le premier rouleau de la corniche, une dans l'axe, deux au droit des baies, deux aux

extrémités.

Le deuxième rouleau porte deux gargouilles en canon (Cf. Photos 53 et 55).

3) Troisième niveau

Une plate forme en surplomb, fermée par une balustrade, prolonge la retraite des murs sur les quatre faces, entre les contreforts (Cf. Photos 2, 3, 4, 55, 68, 69).

Une circulation continue est permise par des coursières obliques creusées dans l'épaisseur des contreforts et qui échancrent les murs aux angles Nord-Ouest, Sud-Ouest et Nord-Est. (L'angle Sud-Est est occupé par la cage d'escalier) (Cf. Photos 4, 55, 56).

Les balustrades sont d'un type différent sur les quatre faces.

Face Ouest :

Dix arcatures en plein cintre moulurées d'un tore reposent sur des piedroits rectangulaires dont les bases talutées à l'Ouest portent de petites colonnettes engagées amorties par des balustres à base godronnée. (Cf. Photo 55).

La colonnette du piedroit axial et celles des avant-derniers piedroits avant les extrémités ont des chapiteaux à deux enroulements d'inspiration ionique sommée de vases godronnés. Deux têtes en haut-relief encadrent le chapiteau de la colonnette axiale (Cf. Photo n° 57).

Face Sud :

Dix balustres en poire renversée, ornés sur leurs faces latérales d'une grande feuille stylisée reposent sur des socles carrés. (Cf. Photo 56 et 69).

Leur chapiteau est constitué de deux volutes enroulées sur chaque face, affrontées aux angles. Des tailloirs carrés supportent la tablette.

Faces Nord et Est :

La tablette est portée par une alternance de balustres du type précédent et de colonnettes carrées ornées sur leurs trois faces externes de losanges et de cercles.

L'alternance est irrégulière : tantôt un, tantôt deux balustres sont intercalés entre des colonnettes carrées. Treize supports sur la face Est, onze sur la face Nord. (Cf. Photos 68 et 96).

Sur les quatre faces la tablette est fortement moulurée d'un tore et d'une doucine séparés par un bandeau et des listels.

Le troisième niveau est ouvert sur les quatre faces de hautes baies géminées en plein cintre, à ébrasement mouluré (Cf. Relevé graphique et photos 2, 3, 4, 5, 55 et 104) frappées à la clé d'agrafes en volute en fort relief sur toute la profondeur de l'ébrasement.

L'agrafe de la fenêtre Sud de la face Ouest est ornée d'un motif circulaire (Cf. Photo n° 58).

Ces baies sont accostées de pilastres reposant sur des culots moulurés d'une doucine et d'un tore.

Leur base est soulignée d'une moulure fortement saillante (réglet, doucine et bandeau) qui ne se prolonge pas comme au deuxième niveau sur l'ébrasement **des** baies.

Les pilastres, à décor de losanges et de cercles, portent à

hauteur de la clé des arcs des chapiteaux sommée de vases d'où s'échappe une coquille aplatie. (Cf. Photo n° 55).

Les contreforts diminuent en largeur et en longueur à la base du troisième niveau ; ils s'amortissent carrément après une deuxième retraite à mi-hauteur de ce niveau.

Sur toute la hauteur du deuxième aplomb et sur leurs trois faces sont engagés de hauts candélabres à double poire godronnée, amortis en balustres tournés. (Cf. Photo n° 55).

Au Sud-Est, les contreforts très amincis contrebute la cage semi-circulaire du deuxième escalier qui apparaît en demi hors oeuvre sur toute la hauteur du niveau, et s'amortissent en talus.

Deux meurtrières éclairent la cage d'escalier au Nord-Est et au Sud-Ouest.

A la partie supérieure du niveau un gros tore ceinture la tour, interrompu sur la tourelle d'escalier. Au-dessus court une corniche à modillons, moulurée d'un cavet, portant aux angles et sur chaque face des gargouilles en canon sculptées de têtes monstrueuses à l'Est, au Nord et au Sud.

Entre le tore et la corniche sont sculptés des écus (Trois sur la face Est, deux sur la face Sud, une sur la face Ouest - Cf. Photos 59, 60, 61) et Annexes).

La balustrade de la dernière plate-forme couronne le troisième niveau. Elle n'est interrompue qu'au Sud-Est par le couronnement de la cage d'escalier (Cf. Photo n° 62).

Des balustres en poire renversée portent une tablette moulurée

d'un tore qui se prolonge à la partie supérieure de la tourelle en demi hors-oeuvre.

Des ruptures horizontales apparaissent dans l'appareil au niveau de l'amortissement des contreforts sur les quatre faces. Les modénatures des baies, des pilastres sont beaucoup plus sèches au-dessus de ces traces de reprises.

La flèche

(Cf. Photos 1, 2, 5, 62, 63).

Flèche octogonale très ajourée prenant directement appui sur la dernière plate-forme. Elle est appareillée en lits horizontaux ne comportant qu'un bloc monolithe sur chaque face. Les lits sont en léger surplomb les uns au-dessus des autres. Des tores saillants soulignent les arêtes, ornés de crochets végétaux stylisés.

Chaque face est ouverte de huit petites baies superposées de taille décroissante. Les baies des faces biaises sont disposées en quinconce par rapport à celles des faces cardinales. Les ouvertures sont généralement en arc brisé. Quelques unes sont rectangulaires : au septième niveau des faces cardinales, aux deuxième, cinquième et septième niveau des faces biaises.

Les première, troisième et cinquième baies des faces cardinales sont surmontées d'un gâble triangulaire à fleuron et crochets portés par des corbeaux sculptés de têtes grotesques.

Les deux gâbles inférieurs des faces Ouest et Est, le gâble inférieur des faces Nord et Sud sont sculptés d'écus (Cf. Photos 64, 65, 66, 67 et annexes). Le gâble inférieur de la face Est est sculpté de deux petits personnages sous un tympan semi-circulaire (Cf. Photo n° 65).

Accostant les arêtes, de nombreuses petites cavités carrées ajourent également la flèche.

- Le pinacle qui amortit la flèche porte une croix et un coq en fer forgé (Cf. Photo n° 62).

Demi-mur pignon du bas-côté Nord

Il est aveugle ; aucune rupture n'apparaît entre la maçonnerie du mur et le contrefort de la tour qui s'appuie sur lui , au nu du parement extérieur. (Cf. Photo n° 4).

Elévation Sud

Le mur gouttereau longitudinal est presque totalement masqué par la succession de quatre corps de bâtiment terminé en murs-pignon : d'Ouest en Est, la sacristie, le porche et les chapelles. Il n'apparaît que sur une courte longueur à l'Est, au droit du choeur.

Les quatre murs-pignons de même hauteur diffèrent sensiblement en largeur. Ils ne sont pas alignés : la façade du porche forme avant-corps sur celles de la sacristie et des chapelles. (Cf. Photos 3, 38, 68).

1) La sacristie

(Cf. Photos 3, 38)

Elle se compose d'un mur gouttereau Ouest collé au contrefort de l'angle Sud-Est de la tour et d'un mur-pignon collé sur le mur

gouttereau du porche. Par cette disposition, elle s'intègre à la façade Sud de l'édifice constituée d'une succession de murs-pignons.

La façade-pignon Sud se compose seulement sur la largeur du mur qui correspond aux pièces à l'Ouest. L'aménagement de l'escalier à l'Est, dans une cage accolée au mur gouttereau du porche et qui n'est pas couverte par le versant Est de la toiture a permis de mieux dégager le pignon de l'aisselle du porche où il aurait été en partie marqué par les contreforts de ce dernier.

Deux types d'élévation se combinent, se dégageant alternativement suivant le point de vue adopté.

La présence au Sud d'un pignon souligne fortement l'axe vertical autour duquel s'organisent symétriquement les ouvertures. Cette composition intègre la façade pignon à l'ensemble de la façade Sud de l'édifice. (Cf. Photo n° 69).

Mais du point de vue Sud-Ouest, apparaît nettement un rythme horizontal continu sur les deux façades dont la composition est semblable sur toute la hauteur qui correspond à celle du mur gouttereau Ouest. Le niveau supérieur du mur gouttereau Ouest est d'ailleurs rappelé au Sud par de fortes corniches qui isolent le pignon. Ce parti se dégage plus nettement que le précédent qui tient surtout du compromis avec le reste de l'élévation de la façade Sud. (Cf. Photos 3, 38).

Composition des deux façades (Cf. Photos 3, 38, 69, 70).

Le rythme vertical est donné par deux contreforts droits sur chaque face et un contrefort biais à l'angle Sud-Ouest qui montent jusqu'aux trois quart de la hauteur du mur gouttereau Ouest. Ils reposent sur des bases engagées dans la plinthe et sont composés de deux aplombs :

une retraite règne sur leurs trois faces un peu au-dessus de la moitié de leur hauteur. Accentuant la verticalité, des pilastres au premier niveau et des candélabres au second flanquent leurs faces externes.

L'accent est surtout mis sur l'horizontalité et la composition en niveaux (Cf. Photo n° 70). A la base des murs court une plinthe moulurée à la partie supérieure d'un tore, d'un filet et d'un talon renversé.

A mi-hauteur des contreforts un large phylactère forme un bandeau divisant les murs en deux niveaux dans la proportion 1/3-2/3. Ce phylactère portant une inscription (Cf. Annexe) se déploie sur toute la longueur des façades Ouest et Sud en épousant le contour des contreforts ; il est tenu aux aisselles de la tour et des porches par des personnages en buste sculptés en haut-relief (Cf. Photos n° 71, 72 et sous-dossier). Il est encadré par deux moulures fortement saillantes ; la moulure inférieure se compose d'un talon, d'un filet, d'un tore et d'un bandeau séparés par des listels, la moulure supérieure d'une doucine et d'un bandeau séparé également par un listel. Le phylactère, dont la bordure supérieure est soulignée d'un tore, présente sur toute sa longueur une surface ondulée ; sur les contreforts une ondulation convexe souligne chaque face et chaque angle.

Le large bandeau du phylactère divise fortement les contreforts en deux niveaux égaux.

Au premier niveau la face externe de chaque contrefort est flanquée d'un pilastre scandé par des moulures horizontales.

Le pilastre se compose d'un socle engagé dans les moulures de la plinthe, d'une haute base entre deux moulures fortement saillantes : la première est constituée d'une doucine, d'un tore et d'une doucine renversée séparés par des listels, la seconde est identique à part le tore remplacé par un bandeau. Le pilastre proprement dit est très réduit en hauteur : il s'interrompt brusquement au niveau de la moulure inférieure

du bandeau médian où il s'épanouit en chapiteau en adoptant les mêmes moulures. Ce départ de pilastre est orné d'un cercle en relief dont le centre est souligné par un point. (Cf. Photos 63-70).

Au deuxième niveau la face externe des contreforts est flanquée d'une colonnette prenant appui sur la retraite et amortie d'un candélabre (Cf. Photos 69-70).

L'horizontalité est encore soulignée par les corniches fortement saillantes des contreforts moulurés d'un tore, de deux cavets et d'un bandeau.

Les contreforts droits s'amortissent en demi pyramides moulurées qui partent du départ des pinacles.

Le contrefort d'angle porte un pinacle de plan carré dont la base est soulignée par deux moulures ; la moulure inférieure est un tore à listel, la moulure supérieure une doucine. Il s'interrompt carrément au niveau de l'assise supérieure du mur gouttereau Ouest. Il est orné de cannelures sur la base et de losanges sculptés en relief sur ses faces. (Cf. Photos 69-70).

Mur gouttereau Ouest

Il est aveugle ; il ne comporte que les deux niveaux précédemment décrits limités à la partie supérieure par une corniche en cavet.

Une souche de cheminée carrée à couronnement mouluré échancre la toiture au nu de la corniche dans la partie Nord (Cf. Photo n° 53).

Au-dessus du bandeau-phyllactère médian les contreforts portent sur leur face externe des bustes de transis sculptés en semi-ronde bosse (Cf. Photos 72-73-74).

Des scènes figurées sont sculptées également en semi ronde-bosse contre le mur gouttereau (Cf. Photos 73,75 et sous-dossier).

Façade Sud

Elle comporte en plus des deux premiers niveaux identiques à ceux de la face Ouest deux niveaux supplémentaires :

- un troisième niveau entre la corniche des contreforts une double corniche règnant à la base des rampants du pignon.
- un quatrième niveau constitué par le pignon. (Cf. Photo n° 59).

Un parti vertical s'en dégage souligné par les contreforts droits et le pignon. Elle adopte aussi un parti de symétrie au moins dans la partie sommée par le pignon et qui correspond à l'intérieur aux pièces. Le pignon se trouvant décentré vers l'Est, son axe vertical ne coïncide pas avec l'axe de symétrie donné par le trumeau des baies des deux premiers niveaux, l'ouverture du troisième et l'écu du quatrième.

A gauche, au droit de la cage d'escalier, un massif de maçonnerie forme saillie, entre le contrefort Est et le mur du porche, en partie masqué par le contrefort de ce dernier (Cf. infra).

* mur-pignon

Des ouvertures l'éclairent aux trois premiers niveaux, soulignant l'axe vertical.

Aux deux premiers niveaux les ouvertures sont concentrées entre les deux contreforts droits, sur toute la largeur et presque toute la hauteur. Elles forment deux travées de baies rectangulaires géminées.

Les ouvertures du deuxième niveau correspondant à un étage noble sont plus larges et plus hautes que celles du premier niveau (Cf. Photo n° 76).

- Premier Niveau

Les baies sont ouvertes au niveau des bases des pilastres qui flanquent les contreforts. Elles sont accostées de pilastres (1 sur le trumeau, 1 de chaque côté) dont les divisions horizontales sont exactement identiques à celles des pilastres des contreforts. Toutefois au niveau de la moulure supérieure des bases, une double moulure horizontale continue souligne les linteaux.

La première comporte un listel, un quart de rond et un bandeau ; la deuxième une doucine et un bandeau. Entre les deux court une frise de cannelures.

L'ébrasement des baies est mouluré d'un quart de rond et d'un talon séparés par un filet.

L'appui des baies, saillant et légèrement décalé vers le bas par rapport aux premières moulures des pilastres, est mouluré d'un talon entre deux filets.

- Deuxième niveau (Cf. Photo n° 77)

Les baies à ébrasement mouluré d'un tore entre deux listels sont accostées de pilastres sur stylobates polygonaux à deux niveaux dont le deuxième est sculpté de cannelures ; les stylobates sont limités par un double tore à la partie supérieure.

Les pilastres décorés de cercles en relief possèdent des chapiteaux dont les corbeilles sont sculptées de volutes affrontées au centre et aux angles et les tailloirs circulaires de deux têtes en demi-relief (Cf. sous-dossier).

Les pilastres supportent un entablement dont la corniche et l'architrave sont moulurées d'une doucine et d'un bandeau. La frise est sculptée de cannelures entre les prolongements des pilastres. La corniche est surmontée de deux coquilles accostées de petits personnages nus gesticulant (Cf. Sous-dossier).

Comme à l'Ouest, au-dessus du bandeau-phylactère séparant les deux premiers niveaux, les contreforts portent sur leur face externe des bustes de transis sculptés en demi ronde bosse (Cf. Photos 76 et sous-dossier).

- Troisième niveau

Il est limité à la partie supérieure par deux corniches semblables moulurées d'un talon et un bandeau (Cf. Photo n° 78).

Sous les corniches est ouverte une fenêtre rectangulaire à ébrasement orné d'un tore retombant sur des bases moulurées. Elle est accostée de colonnettes reposant sur des culots, réunies sous l'appui par deux moulures horizontales (talon et bandeau). Les colonnettes possèdent un double chapiteau circulaire au niveau des corniches, sommé de deux motifs feuillagés. (Cf. Photo n° 78).

Les fenêtres des trois premiers niveaux sont fermées par des grilles à fers plats (Cf. Photos 76 et 78).

- pignon (Cf. Photo n° 7, 8)

Pignon triangulaire à rampants appareillés en lits horizontaux, soulignés par une baguette et ornés de crochets constitués de motifs végétaux recourbés autour d'une tête humaine (Cf. Photo n° 78 et sous-dossier).

Les crossettes sont sculptées de bustes en haut-relief (Cf. sous-dossier). La partie supérieure du pignon est interrompue par un

acrotère de plan rectangulaire mouluré à la base d'un quart de rond et à la partie supérieure d'une doucine et d'un bandeau, sommé d'un petit pinacle carré auquel s'appuie un petit personnage sculpté en ronde-bosse (Cf. sous-dossier).

Dans l'axe vertical des baies des niveaux inférieurs, deux sauvages tiennent un écu ~~sous un écu~~ sous un entablement porté par des pilastres (Cf. sous-dossier).

* Partie Est

(Cf. Photo n° 69).

Un massif de maçonnerie forme saillie entre le contrefort Est et le mur du porche. Son épaisseur est sensiblement égale à celle du contrefort.

Dans la partie Ouest il s'amortit en talus à ressauts à la même hauteur que les contreforts mais il se prolonge en hauteur, à l'aisselle du porche, jusqu'à la corniche qui limite le troisième niveau. Cette partie se raccorde à la façade par un pan biais au-dessus du talus de la partie Ouest.

Sur ce massif sont soulignés les mêmes niveaux horizontaux que ceux des façades Ouest et Sud. Le bandeau-phylactère médian se prolonge jusqu'à l'aisselle du porche ; une corniche marque à l'Est le niveau des corniches des contreforts, avec la même modénature.

Le massif est ouvert au deuxième niveau de la partie Ouest d'une fenêtre rectangulaire. Une meurtrière accoste une gargouille en canon à la partie supérieure du pan biais.

Une trace de collage apparaît sur toute la hauteur du mur à l'aisselle du porche.

2) Le Porche

Sa façade-pignon relativement étroite par rapport à sa hauteur forme avant-corps sur la façade Sud. Les murs gouttereaux sont mitoyens avec la sacristie à l'Ouest, avec la première chapelle Sud à l'Est et en grande partie masqués. (Cf. Photos 3, 38, 68, 79).

Le pignon peu élevé représente moins du tiers de la hauteur totale. Les rampants appareillés en lits horizontaux sont soulignés par une baguette et portent des crochets sculptés de motifs végétaux stylisés. Des pinacles carrés à crochets et gâbles trilobés sur leurs quatre faces amortissent le faite et la base des rampants en retour horizontal. Des crossettes sculptées en ronde-bosse accostent les pinacles à la base des rampants (Cf. Photos 80, 81 et sous-dossier). Une croix sculptée en bas relief somme le pignon sur la face Sud du pinacle.

Des contreforts droits en équerre contrebutent le porche aux angles Sud-Est et Sud-Ouest. De plan rectangulaire, leur face externe est biseautée jusqu'au niveau de niches à dais creusées à mi-hauteur. Sous ces niches, la partie supérieure des faces biseautées porte des arcatures au-dessus d'un larmier qui se prolonge sur toutes les faces des contreforts. (Cf. Photos N° 82-83).

Au-dessus des niches, les contreforts passent au plan rectangulaire et s'amortissent par un talus à ressauts sommé d'un pinacle rond. Ces pinacles à crochets portent des gâbles reposant sur de minces colonnettes à petites bases prismatiques (Cf. Photos 79, 80, 81).

A l'angle Sud-Est, le contrefort Est est inclus dans un massif qui englobe également le contrefort droit de la chapelle adjacente. Ce contrefort n'est pas biseauté et l'amortissement en talus ne porte qu'un

départ de pinacle. Le pinacle est reporté sur le contrefort droit de la chapelle, assurant sensiblement le même effet qu'au Sud-Ouest (Cf. Photo 68). Au-dessus du contrefort apparaît une trace de reprise dans le mur Est du porche.

Des niches à dais occupent les faces externes des contreforts, mais également quelques faces internes : aux aisselles du portail et dans l'angle rentrant des contreforts de l'angle Sud-Est (Cf. Photos 79, 82, 83, 84 et sous-dossier). Des motifs héraldiques sont sculptés au-dessus des niches des contreforts de direction Sud (Cf. Photos 82, 83 et sous dossier).

La façade-pignon comporte deux niveaux d'ouvertures : un grand portail et une petite fenêtre sur le pignon. (Cf. Photo n° 85).

Le portail ouvre toute la largeur du mur et près de la moitié de sa hauteur. La distance de la clé de l'arc au sol est la même que celle de la clé au sommet du pignon. Portail à arc en accolade aplatie et ébrasement mouluré (Cf. Relevé graphique). Les tores retombent sur les piedroits en colonnettes à bases prismatiques. Deux voussures sont sculptées de feuillage de même que l'archivolte en accolade sommée d'un fleuron.

Le tympan est occupé par un réseau de granit reposant sur une colonne centrale qui divise l'ouverture en deux. La colonne à base et chapiteau mouluré est sculptée en demi-relief d'un pampre de vigne prenant racine sur la base montant en spirale sur le fût et se terminant sur la corbeille du chapiteau (Cf. Photo n° 85). Le réseau est constitué de deux arcs en accolade à intrados trilobé ; deux cercles où s'inscrivent deux mouchettes et un soufflet axial sous la clé occupent l'écoinçon.

Le pignon est ouvert d'une fenêtre rectangulaire à ébrasement mouluré d'un cavet et linteau échancré de plusieurs accolades. Une archivolte en accolade à fleuron et crochets souligne le linteau.

Au-dessus, sous une accolade à crochets végétaux portée par

des colonnettes à bases prismatiques, un grand motif héraldique est sculpté en haut-relief (Cf. Photo N° 86 et sous-dossier).

De nombreux motifs héraldiques et sculptures en haut-relief se répartissent en trois niveaux entre le portail et l'ouverture du pignon (Cf. Photos 79, 87, 88 et sous-dossier).

Une gargouille sculptée d'un animal est placée au-dessus des contreforts de l'angle Nord-Est (Cf. Photo n° 81 et sous-dossier).

A la base des murs du porche court un empattement, mouluré à la partie supérieure d'un talon renversé se fondant dans un tore au-dessus d'une scotie.

3) Chapelles

(Cf. Photos 3, 38, 68).

Les chapelles se terminent par des murs-pignons jumelés en retrait de la façade-pignon du porche. Ils sont de même hauteur ; le mur-pignon de la chapelle Est, plus large, forme un léger ressaut sur celui de la chapelle Ouest.

Les pignons, d'une hauteur égalant le tiers de la hauteur totale, sont appareillés en lits horizontaux ; les rampants sont ornés de crochets végétaux stylisés. Une gargouille est sculptée d'un animal en ronde-bosse à l'extrémité de leur noue commune (Cf. Photo n° 89 et sous-dossier).

A la base des murs court un empattement mouluré : sur la première chapelle la moulure prolonge celle du porche après un décrochement en équerre vers le haut ; elle se transforme sur la deuxième chapelle en cavet au-dessus d'une gorge.

La chapelle Ouest est contrebutée à l'Ouest par un contrefort droit engagé dans le même massif que le contrefort du porche (Cf. supra et Photos n° 68).

La chapelle Est est contrebutée aux angles Sud-Est et Sud-Ouest par deux contreforts biais amortis en talus. (Cf. Photo n° 90).

Le mur de la chapelle Ouest s'appuie sur le contrefort Sud-Ouest qui se trouve à demi-engagé dans oeuvre. Une trace de collage verticale apparaît nettement à l'aisselle de ce contrefort, au droit du changement de moulure de l'empattement. Le pinacle a disparu : son emplacement reste souligné par un ressaut du mur. (Cf. Photos n° 68 et 90).

Le contrefort médian porte une niche à dais sur chaque face et le contrefort Sud-Est une autre niche sur sa face externe (Cf. Photos n° 91, 92 et sous-dossier).

a) Chapelle Ouest

Le mur-pignon est ouvert d'une grande fenêtre en arc brisé, à ébrasement mouluré de deux cavets et appui oblique qui s'interrompt au niveau du larmier qui court sur les contreforts du porche.

L'arc est souligné par une archivolte en accolade à crochets et fleuron, reposant sur des culots.

La baie est ornée d'un réseau de granit : quatre lancettes en plein cintre à intrados trilobés sont groupées deux par deux sous des arcs en accolade dont le tympan comporte trois soufflets ; dans l'écoinçon central sept soufflets sont groupés dans un ovale autour d'un motif hexagonal ; deux soufflets occupent les écoinçons latéraux (Cf. Photo n° 68).

Une niche à dais accoste la fenêtre à gauche (Cf. Photo n° 84 et sous-dossier).

Un grand motif héraldique semblable à celui du porche orne la partie supérieure du pignon (Cf. Photo N° 93 et sous-dossier).

b) Chapelle Est

* mur-pignon

Grande fenêtre en arc brisé à ébrasement mouluré d'un cavet et appui oblique.

Réseau de granit : quatre lancettes en plein cintre à intrados trilobé sont groupées deux par deux sous des arcs brisés dont les tympans comportent trois soufflets trilobés ; le réseau s'épanouit en trois grands soufflets où s'inscrivent quatre soufflets trilobés. (Cf. Photo n° 90).

A l'Ouest, à l'aisselle du contrefort s'ouvre une porte en arc brisé flanquée de pilastres prismatiques à bases et chapiteaux moulurés, sommés de pinacles engagés. Une archivolte en accolade à fleuron et crochets souligne l'arc et retombe sur les chapiteaux du pilastre. L'ébrasement est profondément mouluré (Cf. Relevé graphique). Les tores retombant sur les piedsroits en colonnettes à bases prismatiques et petits chapiteaux circulaires moulurés. A l'intrados la première voussure porte une frise de feuillage sculpté (Cf. Photo n° 94).

Le mur porte des traces de remaniements au-dessus de la porte. Une échancrure rectangulaire est la trace d'une ancienne niche au-dessus du fleuron.

* mur gouttereau

Une corniche en cavet court à la partie supérieure du mur.

Baie axiale en arc brisé, à ébrasement mouluré d'un cavet et appui oblique. Réseau de granit : trois lancettes en plein cintre à intrados trilobé surmontées de trois grands soufflets où s'inscrivent quatre mouchettes trilobées (Cf. Photo n° 95).

Une trace de collage apparaît à l'aisselle du mur du chœur.

Elévation Nord

Elle est symétrique dans sa partie Est de l'élévation Sud : après une courte partie de mur gouttereau correspondant au chœur, deux chapelles jumelées se terminent en murs-pignons. A l'Ouest apparaît le mur du bas-côté très bas, ouvert de deux fenêtres passantes à grands gâbles triangulaires (Cf. Photo 4, et 96).

1) les chapelles

* Murs-pignons (Cf. Photo n° 97)

Sensiblement de même largeur et de même hauteur et dans le même alignement.

Pignons aux rampants appareillés en lits horizontaux, portant des crochets végétaux uniquement sur la chapelle Est. Une crossette à l'Ouest et une gargouille à l'extrémité de leur noue commune - figurées et sculptées en ronde-bosse - ornent la base des rampants (Cf. Photos n° 98, 99 et sous-dossier).

Angles contrebutés par des contreforts biais. Le contrefort Nord-Est, amorti en talus, est sommé par un pinacle engagé dans la maçonnerie, qui a perdu son amortissement. (Cf. Photo n° 100 et 104).

Le contrefort Sud-Ouest amorti en pyramide tronquée porte un départ de pinacle.

Un contrefort droit à deux aplombs amorti en talus contrebutte la partie centrale ; il est légèrement désaxé vers l'Ouest.

Chaque mur-pignon est ouvert d'une baie en arc brisé à ébrasement mouluré d'un cavet et appui oblique, plus large et plus haute pour la chapelle Ouest. Elles comportent des réseaux de granit :

- Fenêtre Est : quatre lancettes en plein cintre à intrados trilobé sommées de trois grands soufflets où s'inscrivent trois soufflets trilobés.
- Fenêtre Ouest : réseau identique à celui de la baie symétrique au Sud, à la seule différence que les soufflets sont trilobés. (Cf. Photo n° 97).

* murs gouttereaux

- mur gouttereau de la chapelle Est
 - corniche moulurée à la partie supérieure du mur : talon se fondant dans un tore au-dessous d'une gorge.
 - Baie axiale identique à sa symétrique au Sud. (Cf. Photos n° 100 et 104)
- mur gouttereau de la chapelle Ouest
 - Il est aveugle ; une corniche en cavet court à la partie supérieure du mur (Cf. Photo n° 102)

Un empattement mouluré court à la base des murs gouttereaux et des murs-pignons. La moulure est en cavet pour la chapelle Est. Elle est identique à l'Ouest à celle du porche et de la première chapelle Sud.

Des traces évidentes de remontage apparaissent sur les deux murs-pignons.

2) Bas-côtés

Mur bas couronné par une corniche en cavet (Cf. Photo n° 102).

Une porte en arc brisé s'ouvre à l'extrémité Est : l'arc est souligné par une archivolte très saillante, à retour horizontal à niveau d'imposte, ornée de crochets végétaux et d'un fleuron (Cf. Photo n° 102).

La partie centrale est ouverte de deux baies passantes en arc brisé, hautes et étroites, sommées de gâbles triangulaires aigus. Les baies sont ébrasées d'un cavet et comportent un réseau de grânet à deux lancettes et fleur de lys.

Le gâble de la fenêtre Est, simplement sommé d'une croix, est nu. Le gâble de la fenêtre Ouest porte fleuron et crochets végétaux stylisés imités de ceux de la sacristie. La crossette Ouest en talon porte un petit personnage nu sculpté en ronde-bosse (Cf. Photo n° 103 et sous-dossier).

Un contrefort biais à trois ressauts sur la face externe et amortissement en pyramide tronquée contrebute l'angle Nord-Ouest (Cf. Photo n° 101).

L'empatement de la base du mur porte une moulure identique à

celle de la chapelle Ouest ; il est très nettement décroché vers le bas.

Une trace de collage apparaît à l'Ouest, à l'angle avec le mur la chapelle.

Le Choeur

Il se termine par un mur-pignon après de très courts murs gouttereaux.

Les angles Sud-Est et Nord-Est sont contrebutés par des contreforts biais amortis en demi pyramide tronquée dont les lits inférieurs forment une corniche saillante. Cet amortissement porte un pinacle carré engagé dans la maçonnerie sur toute la hauteur de mur sonné à la base des rampants par des pyramides aiguës à fleuron, crochets et petits gâbles. L'amortissement du pinacle a disparu au Sud-Est.

Mur-pignon

(Cf. Photo n° 104)

Rampants appareillés en lits horizontaux, ornés de crochets végétaux stylisés.

Le mur est ouvert d'une haute et large maîtresse vitre en arc brisé, à ébrasement mouluré d'un cavet et appui oblique.

Réseau de granit : six lancettes en arc brisé à intrados trilobé sont groupées trois par trois sous des arcs brisés dont les tympans comportent trois soufflets inscrivant eux-mêmes les soufflets trilobés ; la partie supérieure est occupée par un grand motif ovale inscrivant trois groupes de soufflets trilobés.

Murs gouttereaux

(Cf. Photos n° 95 et 100)

- Ouverts symétriquement d'une baie en plein cintre à ébrasement mouluré d'un cavet ; les réseaux de granit, comportant deux lancettes et un motif trilobé, ont été repris comme en témoignent les ruptures qui se lisent sur les ébrasements.

- A la partie supérieure, leur corniche est identique à celle du mur Est de la chapelle Nord. Elle est interrompue sur une partie de sa longueur au Nord.

- A la base des murs l'empattement est mouluré d'un cavet.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Le vaisseau longitudinal est couvert d'un toit à deux versants échancré au Sud sur toute sa longueur (sauf au droit du chœur) par les quatre toitures à deux versants perpendiculaires des chapelles, du porche et de la sacristie, de même hauteur que lui.

Au Nord, les deux chapelles sont couvertes de toits à deux versants symétriques à ceux du Sud. Le toit du vaisseau central se prolonge sans rupture sur le bas-côté Nord.

Toutes les toitures sont couvertes d'ardoises.

Charpente des vaisseaux

Les charpentes des vaisseaux longitudinal (nef et chœur) et transversaux (chapelles) sont semblables et masqués par des lambris en

arc brisé. Elles se pénètrent au-dessus du lambris. Les lambris des chapelles sont séparés du lambris du vaisseau longitudinal par un prolongement aminci des murs gouttereaux (Cf. Coupe transversale).

Charpentes à fermes très rapprochées (1 mètre). Une ferme principale alterne avec trois fermes secondaires sauf sur le chœur où six fermes secondaires se succèdent.

La nef comporte six fermes principales et les chapelles une seule.

Fermes principales

Ferme à entrait, entrait retroussé et poinçon continu jusqu'à l'entrait. L'entrait est engagé dans des sablières qui portent les blochets où s'engagent les arbalétriers. Les arbalétriers sont embrévés dans la partie supérieure du poinçon. Deux jambettes et deux aisseliers engagés à tenon et mortaise dans la sablière et l'arbalétrier d'une part, dans l'arbalétrier et l'entrait retroussé d'autre part, dessinent un cintre légèrement brisé qui forme l'armature des lambris.

Une sous-faîtière relie les poinçons au-dessus des entrails retroussés.

Fermes secondaires

Les pièces sont de section moins importante. Elles n'ont ni entrait ni poinçon, mais seulement un faux entrait qui porte avec les arbalétriers et les sablières la même armature de lambris que les fermes principales.

Toutes les pièces des fermes sont assemblées à tenon et mortaise par des chevilles de bois.

Le vaisseau longitudinal et les chapelles sont couvertes de lambris posés sur des pannes intérieures fixées au droit des fermes sur le cintre constitué par les jambettes et aisseliers ; les lattes de bois reposent sur des nervures moulurées au droit de chaque ferme.

Le lambris laisse visible les entrants des fermes principales ainsi que la partie des poinçons comprise entre l'entrait et l'entrait retroussé.

Les entrants sont chanfreinés sauf au centre et aux extrémités ; les poinçons ronds reposent sur l'entrait par des bases hexagonales moulurées (Cf. Photo).

Les sablières sont couvertes d'un coffrage mouluré et sculpté dans le vaisseau longitudinal de feuillages stylisés et dans les chapelles d'un ruban plié en chevron (Cf. Photo).

Dans les chapelles, le coffrage des sablières des murs gouttereaux se prolonge sur le revers des murs de refend longitudinaux, qui est lambrissé sur toute la hauteur des cintres.

La charpente du bas-côté Nord comporte des demi-fermes à entrait retroussé. Les arbalétriers sont engagés dans la sablière du mur de refend longitudinal et dans celle du mur gouttereau. Le lambris est porté au droit de chaque ferme par des nervures moulurées et par des lambourdes contre le revers du mur de refend longitudinal. La sablière du mur gouttereau est couverte par un coffrage mouluré.

Les petites charpentes transversales passantes sont masquées par

des lambris en plein cintre qui échancrent en lunettes le lambris du bas-côté.

Charpentes de la sacristie et du porche

Les deux corps de bâtiment à étages de la sacristie et du porche sont couverts de toits à deux versants de même hauteur que celui du vaisseau central ; leurs charpentes pénètrent perpendiculairement la charpente du vaisseau longitudinal.

Charpente de la sacristie

Les deux versants reposent sur le mur gouttereau Ouest et sur le mur de refend transversal.

La cage d'escalier est couverte par un pan de toiture plat entre les noues de la sacristie et du porche.

La charpente comporte trois fermes entre le mur-pignon Sud et la pénétration dans la charpente du vaisseau longitudinal. Fermes à entrait, entrait retroussé et poinçons unissant l'entrait retroussé à la panne faitière. Les arbalétriers sont engagés dans les sablières et à la partie supérieure des poinçons : ils sont renforcés comme les entrants par des pièces moisantes assemblées par des boulons.

Ils portent de chaque côté trois cours de pannes qui ne s'engagent pas dans les échancrures pratiquées à cet effet mais sont soutenuës à des niveaux différents par des chantignolles.

Des goussets engagés dans la panne faitière contreventent les poinçons.

Toutes les pièces sont assemblées à tenon et mortaise par des chevilles de bois.

La pénétration de la charpente dans celle du vaisseau longitudinal apparaît au-dessus du mur Nord. Les avant-dernières pannes sont portées par des poteaux reposant sur les pannes intérieures qui soutiennent le lambris de la nef ; ces poteaux sont réunis par des goussets aux pannes inférieures (Cf. Photo n° 140).

Charpente du porche

Elle couvre le porche proprement dit et la travée du bas-côté inclus dans le même corps de bâtiment. Le mur gouttereau Est s'abaisse au-dessus de l'arc-diaphragme ouvrant le bas-côté sur la première chapelle Sud.

La sablière est surhaussée au niveau de la partie Sud du mur par deux poteaux de bois.

Charpente de type classique. Fermes à entrants retroussés et poinçons.

Seule la partie couvrant le bas-côté est lambrissée en berceau brisé. Le lambris est porté par des jambes de force et des aisseliers.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

TOUR OUEST

Rez-de-chaussée

Couvert d'une voute d'ogives (Cf. supra et photo n° 105). Les nervures sont moulurées d'un bandeau médian séparant deux travets et deux tores dégagés par des filets.

Les ogives, les arcs doubleaux et formerets retombent aux angles sur des colonnettes engagés à chapiteaux sculptés de petits personnages (Cf. Photo n° 106 et sous-dossier).

Les colonnettes rondes soulignées par un bandeau médian retombent sur des bases moulurées ; au Nord-Est et au Sud-Est elles sont moulurées d'un talon renversé sur lequel s'élargit et s'interrompt le bandeau médian des colonnettes (Cf. Photo n° 107). Au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, les deux aplombs des bases sont moulurés, le premier d'un quart de rond, le second d'une doucine ; le bandeau médian s'interrompt sur le quart de rond (Cf. Photo n° 108).

- Le sol est pavé de grandes plaques de granit qui sont souvent d'anciennes dalles funéraires réemployées.
- A l'Est un grand arc-diaphragme ouvre sur la nef (Cf. Elevations Intérieures). Deux degrés pratiqués dans l'embrasure rattrapent la différence de niveau.
- Deux ouvertures superposées sur le mur Ouest (Cf. Photo n° 109).
 - * large porte en arc surbaissé mouluré d'un talon
 - * Fenêtre en arc brisé à ébrasement mouluré d'un tore, d'une doucine et d'un tore à listel séparés par des filets.
- Mur Nord aveugle.
- Le mur Sud ouvre sur la cage d'escalier par une porte en arc brisé très décorée (Cf. Photo n° 107 et sous-dossier).

Premier Etage

Pièce carrée dont l'angle Sud-Est est occupé par un pan biais qui limité la deuxième cage d'escalier. Le pan est ouvert d'une porte en plein cintre dont le profond ébrasement laisse apparaître l'embrasure de la porte du parement interne de la cage (Cf. Photo n° 111).

-Plancher porté par des solives de direction Est-Ouest au-dessus de la voûte du rez-de-chaussée.

-Les murs sont ouverts sur presque toute leur hauteur de baies en plein cintre jumelées, à profond ébrasement simple et traverse. Leur appui en glacis s'interrompt au niveau du plancher. Le mur Sud ne comporte qu'une seule baie. Toutes les baies sont fermées par des abat-son de bois.

Le plancher de l'étage supérieur est porté par quatre poutres médianes accolées, de direction Nord-Sud et par deux lambourdes contre les murs Ouest et Est.

Les poutres médianes et les lambourdes reposent au centre et aux extrémités des murs Nord et Sud sur deux gros corbeaux jumelés moulurés en doucine. (Cf. Photo n° 110).

Les corbeaux forment une corniche continue sur le pan biais Sud-Est et la partie aveugle du mur mur Sud (Cf. Photo n° 111).

Des corbeaux plus petits soutiennent les lambourdes sur les murs Ouest et Est.

Deuxième étage

Chambre des cloches.

- Le pan biais Sud-Est est ouvert d'une porte en arc surbaissé à profond ébrasement laissant apparaître l'embrasure de la porte du parement interne de la cage d'escalier.

- Les murs sont ouverts de hautes baies jumelées identiques à celles du premier étage.

- Des corbeaux sont engagés aux angles des murs à hauteur des traverses des baies.

- Une charpente lambrissée repose sur les murs après un passage au plan octogonal sur trompes plates (Cf. Photo n° 112).

Les cloches sont portées par un bâti de bois qui occupe presque tout l'espace.

a) Première cage d'escalier

On y accède par la porte du mur Sud du rez-de-chaussée.

- cage de plan circulaire abritant un escalier à vis de granit tournant à droite, à marches monolithes portant noyau ; l'avant des marches est soigneusement délardé : sur toute la hauteur de la première révolution, l'avant est mouluré de deux doucines séparés par une rangée de perles ovales (Cf. Photo n° 113).

- Trois révolutions conduisent du rez-de-chaussée au plan de départ de la seconde cage, éclairées par trois meurtrières au Sud et une au Sud-Ouest. L'antépénultième marche s'élargit au droit de la porte qui ouvre sur la deuxième cage; porte en plein cintre à ébrasement mouluré en doucine.

La dernière marche est limitée par un garde-fou (Cf. Photo n° 114)

- Le noyau de l'escalier se prolonge en colonne à chapiteau pour soutenir un plafond constitué de dalles de granit rayonnantes. La partie supérieure du fût est moulurée d'un tore torsadé, d'une frise de cannelures, d'une doucine et d'un bandeau dégagés par des filets.

Le chapiteau en demi-sphère renversée présente une corbeille godronnée dans la partie inférieure et moulurée d'une doucine dans la partie supérieure (Cf. Photo n° 115).

Le petit étage de la tourelle d'escalier n'ouvre que par un regard sur la deuxième cage. Un petit pilier axial à base moulurée et chapiteau en demi-sphère renversée soutient un plafond à dalles de granit rayonnantes (Cf. Photo n° 116).

b) Deuxième cage d'escalier

Cage de plan circulaire abritant un escalier à vis de granit tournant à droite, à marches monolithes portant noyau à revers délardé.

Il comporte six révolutions.

Une première révolution conduit au premier étage de la tour sur laquelle elle ouvre par une porte en peincintre à ébrasement mouluré en doucine (Cf. Photo n° 117).

Deux révolutions conduisent ensuite au deuxième étage auquel on accède par une porte en arc surbaissé à ébrasement mouluré en doucine (Cf. Photo n° 118).

Trois révolutions conduisent enfin à la plate-forme.

La cage est éclairée par dix meurtrières rectangulaires, trois au Nord-Est, deux au Sud-Ouest et cinq au Sud-Est.

PORCHE SUD

Rez-de-chaussée

Il est couvert d'une voûte d'ogives à liernes (Cf. supré et photo n° 119). Les nervures sont moulurées d'un tore à listel médian séparant de part et d'autre deux cavets et un tore dégagés par des filets.

Les arcs formerets et doubleaux pénètrent les ogives dont le tore médian se prolonge en colonnettes rondes, engagées aux quatre angles et reposant sur des bases dont les moulures se fondent à celles des murs latéraux (Cf. Photo n° 12). La voûte est en moyen appareil de granit ; la clé est ornée d'un motif héraldique (Cf. Photo n° 122 et sous-dossier).

Le sol est pavé de grandes dalles de granit.

Le mur Sud est ouvert sur toute la largeur d'un grand portail à large ébrasement mouluré (Cf. Photo n° 120, relevé graphique et Elévations Extérieures).

Dans l'embrasement deux marches permettent d'accéder au niveau du placître.

Sur le mur Nord, deux portes géminées en arc brisé, réunies sous une arcature en plein cintre moulurée de deux cavets, donnent accès au bas-côté (Cf. Photo n° 121).

Porte à ébrasement mouluré (Cf. Relevé Graphique). Les tores se prolongent sur les piedroits en colonnettes à bases prismatiques et petits chapiteaux ronds moulurés sculptés de feuillages (Cf. Photo n° 123).

Les arcs brisés sont soulignés par une archivolte à crochets végétaux et fleuron.

Sur le tympan de l'arcature, à l'écoinçon des deux baies, s'appuie une grande niche à dais (Cf. Photo n° 121 et sous-dossier).

Deux bénitiers godronnés soutenus par des mains sculptées en bas-relief sont engagés aux angles Nord-Ouest et Nord-Est (Cf. Photo n° 121).

Les murs Ouest et Est, aveugles, portent sur toute leur longueur un grand décor symétrique de niches à dais où s'abritent les statues des douze apôtres (Cf. Photos n° 124, 125). Ils se composent en quatre niveaux et six travées.

- A la base des murs court un banc de granit.

- Sur chaque banc prennent appui six pilastres carrés dont les arêtes sont soulignées par un tore ; les pilastres portent sur chaque face à la partie supérieure un gâble trilobé à crochets et fleuron accosté par des pinacles qui forment le prolongement des tores d'angle.

- Le troisième niveau est celui des niches où sont logées les statues, au droit de chaque pilastre.

- De haut dais très sculptés somment les niches formant le quatrième niveau (Cf. Sous-dossier).

Deux moulures courent sur toute la longueur des murs au niveau de la base et de la partie supérieure des pilastres.

La moulure inférieure est constituée d'une scotie, un tore et deux petites baguettes ; elle se prolonge sur les bases des colonnettes d'angle et des piedroits du grand portail Sud.

La moulure supérieure est constituée d'un cavet, une feuillure, un quart de rond et un listel.

Etage

Il est aménagé dans le comble à surcroît et simplement éclairé d'une petite fenêtre rectangulaire sur le mur Sud.

Le plancher est porté par des poutres, au-dessus de la voûte du rez-de-chaussée.

Charpente apparente.

SACRISTIE

Un mur de refend transversal isole les escaliers des pièces situées à l'Ouest (une grande pièce par niveau).

Escaliers

Une cage rectangulaire aménagée sur toute la profondeur du bâtiment abrite un escalier droit qui conduit au premier étage. Après un palier, une deuxième cage de plan carré est pratiquée en prolongement de la première dans le massif de maçonnerie qui forme une saillie sur la façade Sud (Cf. Elevations Extérieures).

a) Première_cage (Cf. Photos n° 126, 127, 128).

Elle abrite une volée droite de douze marches appareillées en deux blocs. La volée est couverte d'un berceau rampant, appareillé de gros blocs de granit posés transversalement entre deux berceaux droits

couvrant le départ de l'escalier et le palier.

Le mur Est porte des traces de reprises. Un corbeau grossièrement taillé forme saillie à la base du mur Ouest, au niveau de la dixième marche (Cf. Photo n° 126).

Au bas de l'escalier, une porte en plein cintre à profonde embrasure ouvre sur la nef ; deux marches sont pratiquées dans l'embrasure. Une porte ouvre à droite sur la pièce du rez-de-chaussée, porte en plein cintre à ébrasement chanfreinée portant griffes à la base.

Sur le palier, une porte ouvre à droite sur la pièce du premier étage - porte rectangulaire à chambranle souligné d'un tore et griffes à la base des piedsroits.

Le mur qui forme la cage au Sud au-delà du palier n'est ouvert que dans sa moitié Ouest d'une haute et étroite porte en plein cintre à profonde embrasure droite, donnant accès à la deuxième cage d'escalier (Cf. Photo n° 126).

Cette deuxième cage conduit au palier du second étage situé au-dessus de la voûte en berceau du premier.

Ce palier ouvre au Nord sur la partie supérieure de la première cage : c'est un réduit aveugle au-dessus des berceaux rampant et droit qui couvrent la volée et son départ. L'extrados des voûtes est laissé visible (Cf. Photo n° 128).

Une porte rectangulaire chanfreinée précédée de trois marches ouvre sur le palier dans la pièce du second étage.

b) Deuxième cage (Cf. Photos 129, 130, 131).

Elle est pratiquée dans l'épaisseur du mur Sud, élargi au droit de la première cage à l'aisselle du porche (Cf. Plan et Elevations Extérieures).

De plan carré, elle abrite un petit escalier rampe sur rampe, d'une moitié tournante à gauche entre les deux paliers de la cage principale.

La moitié tournante est en vis entre deux parties droites de part et d'autre d'un court mur d'échiffre situé dans l'axe longitudinal de la première cage.

La première partie droite comporte cinq marches, la seconde, quatre.

Cinq marches rayonnantes monolithes à noyau engagé à l'extrémité du mur d'échiffre constituent la moitié tournante.

Les marches droites sont également monolithes. Les deux premières, étroites, sont pratiquées dans l'embrasure de l'ouverture du palier. Les trois suivantes s'élargissent entre le mur d'échiffre et le mur de cage biais.

Une ouverture rectangulaire ouvre au Sud ; placée dans l'axe de l'ouverture du palier, elle éclaire également la première cage.

Un départ de deuxième volée (quatre marches monolithes) s'appuie sur la partie supérieure du mur d'échiffre et sur un pan biais occupant l'angle Sud-Ouest de la cage au-dessus de la fenêtre (Cf. Elévations Extérieures). On y accède par le deuxième palier et il conduit à une petite meurtrière ouverte dans la partie supérieure du pan biais (Cf. Photo n° 131).

Une charpente commune couvre les deux cages, constituant un pan plat entre les noues des charpentes du porche et de la sacristie (cette dernière s'appuie sur le mur de refend transversal).

Cette charpente repose à l'Est sur le mur du porche, commun

aux deux cages. C'est un mur en grand appareil ne présentant aucune rupture. Au nord, une grande ouverture en arc brisé est murée ; elle est sommée d'une pierre martelée. Deux traces d'arrachement apparaissent de part et d'autre du deuxième palier. (Cf. Photos 128, 130). Des collages existent aux angles Nord-Est et Sud-Est.

Les pièces

Une pièce à chaque étage : rez-de-chaussée, premier et deuxième sous combles.

Le plancher a disparu entre le rez-de-chaussée et le premier étage, qui forment maintenant une pièce unique très haute.

a) Ancien rez-de-chaussée

* mur Est :

Porte au Nord, en arc surbaissé, dont un piedroit conserve son ancien fond de granit (Cf. Photo n° 132).

* mur Sud :

Deux fenêtres axiales rectangulaires jumelées, ébrasées, à linteau monolithe (Cf. Photo n° 133).

* mur Ouest :

Cheminée monumentale affleurée appareillée en granit.

Linteau monolithe à crossettes sur sommiers biais, limité par une corniche ; corbeaux moulurés. Une hotte oblique en grand appareil se développe sur la hauteur de l'ancien premier étage. Elle est

sommée d'une plate-bande et d'un arc de décharge (Cf. Photo n° 134).

* Le sol est dallé de granit.

b) Ancien premier étage

Il était beaucoup plus haut que le rez-de-chaussée.

* Mur Est :

Porte au Sud, rectangulaire, à linteau monolithe et piedroits ébrasés. (Cf. Photo n° 135)

* Mur Sud :

Au-dessus des ouvertures du rez-de-chaussée, deux fenêtres jumelées en plein cintre, à arrière voussure de Montpellier. Les arcs retombant à la partie supérieure du piedroit central sur deux corbeaux moulurés en talon reposant sur une colonnette engagée à base moulurée. Les deux baies sont réunies sous une grande arcature en plein cintre : à la base de ses piedroits s'adossent des bancs de granit sur la hauteur de l'allège des baies (Cf. Photo n° 133).

* Mur Nord :

Porte rectangulaire à feuillure ouvrant sur la loggia en surplomb sur la nef (Cf. Photo n° 136).

* Le plafond est constitué par le plancher de l'étage supérieur porté par des poutres et des solives : deux poutres Est Ouest sont portées par des corbeaux moulurés en quart de rond ; des corbeaux

plus petits soutiennent des lambourdes contre les murs Nord et Sud.

c) Deuxième étage

Comble à surcroît, à charpente apparente (Cf. Photo n° 140).

* Mur Est :

Porte rectangulaire dont le linteau de bois supporte un entrail de la charpente.

Trace de surélévation du mur. (Cf. Photo n° 137).

* Mur Sud :

Fenêtre rectangulaire ébrasée à linteau de bois.

* Mur Ouest :

Aveugle

Une reprise verticale apparaît sur toute la hauteur dans la partie centrale, au droit de la cheminée. Des reprises apparaissent également à la partie supérieure du côté Sud. Le contrefort de la tour qui s'appuie sur ce mur s'intègre à la maçonnerie sans traces de collage (Cf. Photo n° 138).

* Mur Nord :

Aveugle

Il est interrompu sur toute la hauteur de la pénétration du comble dans le comble principal.

Le contrefort Est de l'angle Sud-Est de la tour s'appuie sur le mur dans la partie Ouest - une rupture horizontale apparaît dans l'appareil entre le mur et le contrefort, au niveau de l'arase du mur (le contrefort est construit en plus gros appareil) (Cf. Photo n° 139).

FONTS BAPTISMAUX

Ils occupent la première travée du bas-côté Nord. Une grille en fer forgé les isolent de la nef et du bas-côté. Au centre, cuve baptismale appareillée en marbre. Grille et cuve sont d'inspiration néo-gothique. (Cf. Photo n° 141).

SIXIEME PILE NORD

Elle abrite un escalier à vis d'une révolution et demie, tournant à droite. Marches de granit monolithes, portant noyau, à avers déladé (Cf. Photo n° 142).

Une porte rectangulaire au départ et à la fin de la volée ; la première aspectée au Sud-Est est fermée par une huisserie d'inspiration néo-gothique. La seconde ouvre au Sud sur la nef : elle devait donner accès à la galerie d'un jubé disparu.

Un petit regard rectangulaire ouvre au Sud-Est sur le chevet, au droit d'une marche plus large que les autres à la fin de la première révolution.

Avril 1970

Article Couffon
1971

III - NOTE DE SYNTHESE

L'édifice actuel illustre par son caractère composite les différentes phases d'expansion d'un pèlerinage né au ~~XIV~~^{XIII} siècle et qui trouve son apogée au XVI^e siècle (Cf. Historique). *↳ Si l'on y voit ; or, il meurt en 1306.*

De la chapelle dédiée à la Vierge par un seigneur de Pestivien à la fin du XII^e ou au XIII^e siècles ne subsiste aucun élément. L'édifice actuel résulte de trois campagnes principales : celle du XIV^e siècle ne laisse que quelques vestiges repris dans la reconstruction presque complète du XV^e siècle ; le seizième siècle (première moitié) voit une campagne d'agrandissement et d'importantes adjonctions (porche, tour, sacristie) qui donnent à la chapelle de pèlerinage l'ampleur d'une véritable église paroissiale. (Elle ne supplantera pourtant qu'en 1804 l'ancien noyau paroissial de Pestivien). Entre la chapelle des débuts et l'édifice sorti des derniers agrandissements du XVI^e siècle, les dimensions ont pratiquement doublé en longueur et en largeur.

EDIFICE DU XIV^e SIECLE

Les deux arcades qui ouvrent au droit du chevet au Nord et au Sud forment la partie la plus ancienne de l'édifice. Elles correspondent à un type répandu en Trégor au XIV^e siècle, d'influence anglaise.

Sont particulièrement caractéristiques à cet égard la forme en tiers point des arcs et leur mouluration : chacun des deux rouleaux comporte un cavet fondu dans un tore à la partie supérieure et interrompu par un chanfrein à la partie inférieure. La constitution des piles : autour d'un noyau circulaire se groupent quatre colonnettes à chapiteaux circulaires moulurés à corbeilles nues et bases également moulurées ; les moulures des chapiteaux et des bases se prolongent sur le noyau.

Les types semblables qu'on trouve au nord du département datent de la fin du XIV^e siècle telles les quatre arcades du bas-côté Nord de ^à Caven où les deux dernières arcades, au Nord et au Sud, - malheureusement refaites - de Pluzunet. C'est toutefois avec les arcades du bas-côté Nord

Kerfons Ploubegza

de la chapelle de Kerfou en Ploubegza, généralement datée du début du XVe siècle, que se manifestent les rapports les plus étroits. Les rouleaux des arcs y sont moulurés, comme à Bulat, d'un cavet se fondant dans un tore à la partie supérieure et interrompu par un léger chanfrein à la partie inférieure. Les quatre colonnettes qui accostent le noyau des piles offrent les mêmes chapiteaux qu'à Bulat. Seules diffèrent les bases prismatiques prouvant sans doute une construction plus tardive qu'à Bulat où les bases restent circulaires.

Les arcades de Bulat doivent donc dater de la fin du XIVe siècle, ou du début du XVe siècle si l'on admet la longue persistance de ce type dans la région. La date de 1460 proposée par H. Waquet (op. cité) semble nettement trop tardive.

La première pile engagée au Sud de la nef est semblable à celles du chœur. Si elle a conservé sa place au cours de la reconstruction du XVe siècle, on peut en déduire que l'édifice du XIVe siècle possédait une nef à bas-côtés de cinq travées au Nord et au Sud.

Comme dans la majorité des édifices contemporains, le chevet était sans doute plat. On en trouve la confirmation dans les reprises visibles entre les murs de la nef et ceux du chœur, au niveau des dernières piles engagées. Le chœur rectangulaire saillant a remplacé le chevet plat pendant les campagnes du XVe siècle.

L'édifice avait alors des dimensions modestes : une vingtaine de mètres de longueur et d'étroits bas-côtés si l'on admet que la construction postérieure du porche a laissé intacte une travée de l'ancien bas-côté Sud entre lui et le vaisseau central.

EDIFICE DU XVe SIECLE

L'édifice est en grande partie reconstruit au cours des campagnes successives qui semblent s'étaler sur la deuxième moitié du siècle (Cf.

Historique - Legs d'un habitant de Louanec en 1463 pour l'oeuvre de Bulat).

La nef est reprise dans sa partie Ouest sur la longueur des trois premières travées au Sud et de leurs symétriques au Nord.

Les grandes arcades sont identiques au Nord et au Sud sauf la troisième arcade Nord refaite postérieurement avec les arcades un et deux (les trois premières arcades Nord diffèrent par leur modénature et la clé en volute qui frappe leur clé).

Mais cette dernière arcade était précédemment identique aux autres : le profil de l'arc précédent est toujours visible à la retombée sur la pile IV avant la trace de reprise qui marque le changement de modénature (Cf. Photo et Elevations intérieures).

Le maintien de la première pile engagée au Sud donne à penser que la campagne s'est bornée à reprendre les travées de l'ancien édifice sans aucune prolongation vers l'Ouest. Confirmant cette hypothèse, les premières arcades Nord, de modénature différente attestent une phase postérieure de travaux au cours de laquelle aurait aussi été reprise la troisième arcade (Cf. supra).

Différentes raisons permettent toutefois d'avancer que la nef prend dès le XVe siècle sa longueur actuelle et qu'elle ne s'arrêtait pas au niveau de la première pile engagée au Sud.

Les contreforts de l'angle Sud-Est de la tour ne montent pas ~~de~~ fond ; ils s'appuient actuellement sur le mur de la sacristie qui était certainement précédé par un autre mur dans le prolongement du mur gouttereau du vaisseau central (Cf. infra). Le bas-côté Sud aurait donc été interrompu au droit de la première pile engagée ; un mur plein prolongeait les grandes arcades vers l'Ouest sur lequel s'appuyait peut-être un petit édifice en hors-oeuvre, détruit ensuite lors de la construction du porche

et de l'actuelle sacristie.

On peut admettre au Nord l'existence dès le XVe siècle des deux premières arcades qui auraient été reprises postérieurement comme l'arcade trois.

De plus, si l'édifice s'était interrompu au niveau de la première pile engagée au Sud, le porche, construit dans les toutes premières années du XVIe siècle, aurait occupé une position très peu habituelle à l'extrémité Sud de la nef.

La nouvelle nef présente des piles rondes et des arcs à nervures pénétrantes dont les moulures (Cavets, tores) se rapprochent de celles de de nombreux édifices de la deuxième moitié du XVe siècle.

La quatrième pile au Sud et surtout la sixième au Nord se distinguent par leur ampleur. La pile Nord renferme un escalier à vis qui aboutit à une porte rectangulaire ouvrant actuellement sur le vide. Ces dispositions correspondent évidemment à la pose d'un jubé qui créait une division intérieure au niveau d'un degré ménagé dans le vaisseau central entre les deux piles. Ce jubé du XVe siècle a disparu sans laisser de traces.

L'édifice prend encore un autre visage avec la construction du chœur et des deux chapelles Nord et Sud qui le flanquent immédiatement à l'Ouest.

Un chœur rectangulaire saillant vient remplacer l'ancien chevet plat comme l'indiquent les reprises de l'élévation intérieure mentionnées plus haut. C'est une construction typique de la fin du XVe siècle par sa grande maîtresse-vitre à réseau flamboyant et ses contreforts biais amortis en pyramide tronquée et sommés de pinacles engagés dans la maçonnerie à la base.

Les chapelles contiguës correspondent à la même campagne, mais à une phase légèrement postérieure comme le prouvent les reprises à l'aiselle du choeur.

La chapelle Nord semble être édiflée la première : les moulures de l'empattement et dans la corniche sont identiques à celles du choeur et les prolongent sans rupture. Vient ensuite la chapelle Sud dont l'empattement et la corniche diffèrent sensiblement. Ces chapelles ne doivent guère être postérieures au choeur de plus d'une dizaine d'années : on y trouve les mêmes traits architecturaux caractéristiques de la fin du XVe siècle. Fenestration des baies, contreforts amortis par des pinacles engagés dans la maçonnerie et creusés de niches à dais gothiques hérités de Kernascléden et de Saint-Fiacre du Faouët.

La chapelle du XVe siècle est donc un édifice en croix latine à bas-côté de cinq travées au Sud, sept au Nord. Possédait-elle un porche ? Certains auteurs, comme H. Waquet, considèrent les portes géminées du mur Nord du porche actuel comme un réemploi d'un porche plus ancien. Il n'apparaît pourtant aucune trace de remontage et la construction de deux porches en quelques dizaines d'années semble plus probable (Cf. infra).

EDIFICE DU XVIe SIECLE

En une succession de campagnes très rapprochées, - groupées entre le début du siècle et 1552 - l'édifice prend son visage quasiment définitif.

Il s'agit moins de réfections que d'agrandissements et d'adjonctions qui surprennent par leur ampleur, preuve que le pèlerinage atteignit alors son apogée et que les ressources de la fabrique étaient florissantes.

- Des chapelles perpendiculaires au vaisseau central viennent

doubler à l'Ouest celles qui existaient au XVe siècle, accroissant considérablement le volume intérieur.

- Un porche imposant se construit dans les premières années du siècle qui mérite bien son qualificatif breton "d'ilis vihan" (petite église).

- En 1509, un ossuaire (disparu) est édifié. Certains auteurs le situent près du choeur.

- En 1530, une tour monumentale vient s'appuyer en hors-oeuvre contre la façade Ouest, suivie en 1552 par une sacristie à l'aiselle du porche.

CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

Le porche inaugure la nouvelle campagne on doit la dater des années qui suivent 1502, date du mariage de Jean de Rohan et Isabeau de la Chapelle, duchesse de Molac, dont les armoiries en alliance se lisent à la clé de voûte.

Il s'est vraisemblablement établi au droit de l'ancien mur de bas-côté, laissant en place une travée de celui-ci. Le mur Ouest a été toutefois complètement repris à la trace de collage sur le mur de la nef apparaît à l'angle Nord-Ouest de la travée du bas-côté.

Le parement Ouest de ce mur est visible dans les cages d'escalier de la sacristie mitoyenne : les traces d'arrachement qu'on y remarque sont celles de contreforts détruits lors de la construction postérieure de la sacristie. Celle-ci a aussi entraîné le murement d'une grande fenêtre en arc brisé qui éclairait la travée du bas-côté devenu aveugle (Cf. Photos).

A l'angle Nord-Est du porche, un demi arc-diaphragme, contemporain de la construction du porche (aucune trace de reprise sur le pan biais où il retombe), vient se coller sur la deuxième arcade Sud de la nef ; il adopte encore la même modénature que les arcades de la nef. Cet arc ouvre la travée de bas-côté sur la chapelle venue se greffer entre le porche et la première chapelle du XVe siècle.

Pour de nombreuses raisons, cette adjonction doit suivre de très peu la construction du porche.

* Le mur de l'ancien bas-côté n'a pas dû être conservé au droit des deuxième et troisième travées Sud : on voit mal comment il se serait appuyé sur le pan coupé Nord-Est du porche et comment il aurait disparu sans laisser de traces.

* Il ne semble pas qu'une petite chapelle (comme à Kergrist-Moëlou) ou un élargissement du bas-côté (comme à Plourac'h) ait occupé l'intervalle entre le porche et la chapelle orientale. L'arrachement des murs resterait visible sur le parement du mur Est du porche.

* Ce mur Est du porche ne fait pas figure de mur extérieur : le parement Est semble avoir toujours été protégé par la chapelle mitoyenne, contrairement au mur Ouest dont le parement donnait sur l'extérieur avant la construction de la sacristie.

Par ailleurs d'autres faits tendent à prouver la simultanéité des constructions du porche et de la chapelle mitoyenne.

- Le contrefort droit de la chapelle et les contreforts de l'angle Sud-Est du porche forment un unique massif de maçonnerie, parfaitement liaisonné. Le pinacle qui devrait amortir comme

au Sud-Ouest le contrefort du porche se trouve reporté pour plus de facilité sur celui de la chapelle, ce qui aboutit sensiblement au même effet qu'au Sud-Ouest et tendrait à prouver une composition simultanée des deux façades.

- La plinthe du porche se prolonge avec les mêmes moulures, sur le mur de la chapelle.

- Le mur-pignon de la chapelle présente de nombreux traits communs avec celui du porche : mêmes niches à dais, motif héraldique de facture semblable.

La légère trace de reprise qui apparaît sur le mur Est du porche, au-dessus des contreforts semble prouver que la campagne a débuté par le porche et que la base du rampant de la chapelle est venu se coller à cet endroit légèrement après.

C'est donc sans doute aux dix premières années du XVII^e siècle qu'il faut placer la construction des deux chapelles symétriques qui flanquent les précédentes chapelles du XV^e siècle, époque que confirment bien les niches à dais, la moulure et les crochets végétaux des rampants, la modénature et l'archivolte de la baie Sud. Ces chapelles se collent nettement sur les chapelles précédentes ; les traces en sont plus nettes sur la face Sud qui n'a pas subi de reprises : le contrefort biais de la chapelle Est se trouve à demi-engagé dans le mur de la chapelle voisine. Les murs Ouest des précédentes chapelles ~~chapelles~~ ont été détruits et remplacés par des refends largement ouverts par deux grandes arcades aux rouleaux simplement moulurés de cavets comme on en voit à l'église proche de Saint-Servais, précisément à la même date.

Dans le même temps, le bas-côté Nord de l'ancien édifice est sans doute détruit et remplacé par un autre, plus large.

La reprise qui se lit à l'aisselle de ce bas-côté et de la chapelle qui le flanque est seulement dû à une reconstruction au XIXe siècle; bas-côté et chapelle sont bien liés par un demi-arc à modénature semblable à celle des grandes arcades séparant les chapelles.

De plus, les fenêtres passantes - refaites au XIXe siècle - reprennent certainement le schéma des anciennes ; elles sont d'un type du début du XVIe siècle et on peut en voir l'équivalent contemporain à Kergrist-Moëlou (fenêtre passante au Sud de la nef, au-dessus de l'ossuaire).

L'édifice se complète par la construction de la tour Ouest, à partir de 1531 comme nous l'apprend l'inscription tenue par un personnage sur le contrefort Ouest de l'angle Sud-Ouest (Cf. Historique et Annexe).

A l'angle Nord-Est, les contreforts ne montent pas de fond. Le contrefort de direction Est s'appuie sur le mur de refend du vaisseau central : les traces de collage disparaissent derrière le lambris. Elles n'apparaissent pas non plus au-dessus du mur Ouest du bas-côté sur lequel s'appuie le deuxième contrefort : au cours de la reprise en sous-oeuvre occasionnée par la reconstruction du bas-côté au XIXe siècle, les parements des deux parties ont été soigneusement ajustés.

A l'angle Sud-Est, le contrefort de direction Sud s'appuie actuellement sur le mur Nord de la sacristie. Il s'appuyait primitivement sur l'ancien mur du vaisseau central détruit et remplacé, postérieurement à la tour, lors de la construction de la sacristie. A la partie supérieure du mur actuel apparaît nettement une trace de collage entre le petit appareil de ce mur et le gros appareil du contrefort.

Une autre trace de collage est visible à l'aisselle de la tour et de la première pile Nord engagée : les trois premières arcades Nord ne

datent donc pas de la même campagne que la tour qui est venue se coller sur les arcades du XVe siècle (Cf. supra).

Peu de temps après, le mur de refend du vaisseau central a dû être repris et la modénature des trois premières arcades modifiée dans l'esprit de la Renaissance (doucines, talons et agrafe en volute à la clé).

Vingt ans plus tard, en 1552, (Cf. Inscription - Annexes) est construite la sacristie à l'aisselle du porche. Son mur Nord remplace l'ancien mur gouttereau du vaisseau central : les traces de collage sont manifestes sur toute la hauteur du chaînage de la première pile engagée et contre la tour. D'autre part, la loggia qui ouvre le premier étage sur la nef s'intègre parfaitement au mur et il est exclu qu'elle ait été insérée dans le mur ancien.

Les murs Ouest et Sud de la sacristie se collent sur le contrefort Sud de l'angle Sud-Est de la tour et sur le mur Ouest du porche (collages visibles à l'intérieur et à l'extérieur, dans la deuxième cage d'escalier).

Le parement externe du mur Ouest du porche apparaît dans les deux cages d'escalier de la sacristie : la fenêtre qui l'ouvrait au Nord a été murée et les contreforts arrachés.

Au milieu du XVIe siècle, l'édifice a pris son visage actuel, si l'on excepte la flèche construite au XIXe siècle en remplacement du dôme de la tour effondré. Il a adopté le plan d'une croix latine à deux faux transepts constitués par des chapelles jumelées ouvertes l'une sur l'autre par des arcades perpendiculaires à celles du vaisseau central, parti dont il est intéressant de suivre la filiation quelque temps plus tard à l'église voisine de Kergrist-Moëlou.

En plus de l'originalité du plan la campagne de la première

moitié du XVI^e siècle est remarquable par ses créations monumentales : le grand porche, la tour, la sacristie où se lit des environs de 1502 à 1552 toute l'évolution du style, des formes gothiques aux pénétrations et à l'affirmation de la Renaissance.

LE PORCHE

Véritable "ilis vihan", de conception toute gothique, dans la lignée des grandes créations du XV^e siècle, de Kernascléden à Saint-Fiacre du Faouët.

La structure reste traditionnelle : dans un rez-de-chaussée voûté d'ogives les murs latéraux s'ornent de niches reposant sur des piédestaux et sommés de hauts dais finement sculptés de motifs flamboyants (Cf. décor). Sous une grande arcature deux baies géminées ouvrent au Nord sur le bas-côté tandis qu'au Sud un large portail à voussures sculptées donne sur l'extérieur. Les principaux traits stylistiques du XVI^e siècle s'y trouvent toujours affirmés, surtout dans les portes géminées du mur Nord : colonnettes à petits chapiteaux ronds sculptés et bases prismatiques - H. Waquet propose d'y voir le réemploi d'un porche précédent. Il est vrai que les chapiteaux ont disparu sur les tores du portail et que les bases prismatiques y sont moins fortement marquées, mais ils subsistent sur les colonnettes qui supportent les dais des murs latéraux. Les traces de remontage n'étant pas manifestes, on en déduit plutôt une construction homogène de toutes les parties du porche.

La composition extérieure obéit aussi aux schémas traditionnels. Les contreforts droits, biseautés sous les niches à dais, sont sommés de pinacles tout comme le faite et la base des rampants du pignon, ce qui nous situe dans la filiation directe des grands porches du XV^e siècle, comme celui de Kernascléden. Les pinacles ronds des contreforts sont d'ailleurs du même type que dans cette dernière église.

Le porche de Bulat se distingue surtout des exemples antérieurs par sa conception monumentale et plus aérée, avec la création d'un étage, - fréquente dans ces corps de bâtiment au début du XVIe siècle. A ce sujet se pose le problème de l'ancien accès à l'étage du porche qui a disparu sans laisser aucune trace.

Des porches voisins contemporains - Flourac'h, Saint-Servais - sont accostés au Nord-Ouest d'une tourelle en Hors- oeuvre qui abrite un escalier - A Bulat, la présence d'une tourelle à cet endroit, avant la construction de la sacristie, est contredite par l'existence d'une haute fenêtre sur le mur Ouest du porche. La chapelle qui vient s'édifier contre le mur Est du porche, dans une phase de travaux contemporains, empêche également l'éventualité d'un accès sur cette face. On peut seulement supposer l'existence antérieure, dans le bas-côté, d'un escalier de bois conduisant à la porte qui ouvre le mur Nord au premier étage. Un reste de corniche à droite du seuil de cette porte pouvait soutenir un palier.

LA TOUR

Morceau exceptionnel dont la date et le maître de l'oeuvre nous sont connus par l'inscription située à la base d'un des contreforts de l'angle Sud-Ouest : 1530 - Fouquet Jehannou (Cf. Historique).

En plus de ses qualités proprement architecturales : intégration à l'édifice par un grand arc-diaphragme qui laisse la grande baie Ouest éclairer la nef - système d'escaliers - stéréotomie parfaite -, elle manifeste des conceptions radicalement novatrices.

La composition en trois niveaux séparés par les corniches et les balustrades rompt avec la tradition gothique qui privilégie le troisième niveau de la chambre des cloches et le somme d'une flèche élancée.

On n'a encore vu nulle part s'affirmer aussi nettement ce parti de scansion horizontale où la flèche est remplacée par un dôme, malheureusement disparu. La flèche actuelle construite au XIXe siècle, permet d'éviter une certaine lourdeur à laquelle l'architecte échappait déjà par la diminution des contreforts à chaque niveau et la retraite du troisième niveau.

Le haut portail Ouest se dégage encore mal de la structure gothique mais son décor s'oriente complètement vers les formules de la Renaissance (Cf. Décor). Les baies géminées des deux et troisième niveaux sont d'une conception beaucoup plus nouvelle par leur forme en plein cintre et leur modénature : on peut les rapprocher des fenêtres du deuxième niveau de la chapelle du Saint-Sacrement de la cathédrale de Vannes, oeuvre contemporaine.

Le décor marque plus que l'architecture le triomphe de l'esprit nouveau, celui de la première Renaissance : pilastres à losanges, candélabres, coquilles, volutes, bustes issants en costume de l'époque François Ier (Cf. Décor). Dans les voussures du portail des putti se mêlent aux apôtres entre de petits balustres (Cf. sous-dossier).

La tour de Bulat est la première manifestation d'un atelier novateur dont le foyer de rayonnement sera Guingamp. Dans cette ville, en 1535, après l'effondrement d'une des tours de façade, les travaux de reconstruction furent confiés non à l'atelier traditionaliste du Beaumanoir qui avait présenté un projet, mais à Jean Le Moal gagné aux idées nouvelles.

Quand Le Moal dresse le projet de sa nouvelle tour, celle de Bulat doit être largement avancée sinon terminée. Il s'en inspire largement, en affirmant plus fortement les récentes conquêtes. S'il reprend la silhouette générale et la scansion à trois nouveaux de l'oeuvre de Fouquet Jehannou, s'il flanque contreforts et baies des pilastres trouvés à Bulat, il fait disparaître tout compromis avec les formules gothiques

(arc en plein cintre et entablement du portail Ouest nettement soulignés) et le décor Renaissance devient plus exhubérant.

Cet art ne s'épanouira qu'aux alentours de Guingamp. En 1535 s'édifie une nouvelle tour à l'église de Bourbriac ; le maître d'oeuvre Cozic s'en tient pour le rez-de-chaussée aux données traditionnelles mais s'inspire nettement de Bulat pour les étages supérieurs.

LA SACRISTIE *Soudanerie*

Le même Fouquet Jehannou entreprend en 1552 la construction de la sacristie. La composition en est nouvelle par le déploiement continu sur les deux façades de niveaux fortement scandés par le bandeau médian et les corniches. La composition horizontale l'emporte nettement sur le parti vertical du pignon : celui-ci tient plus du compromis avec les façades adjacentes du porche et des chapelles que d'un archaïsme que Fouquet Jehannou avait dû abandonner en vingt ans. Ce pignon s'intègre mal à l'ensemble malgré les formes nouvelles données aux crossettes sculptées et aux crochets (Cf. Décor).

Par ailleurs tout évoque l'édifice civil de la première moitié du XVI^e siècle : division rez-de-chaussée - étage noble - ouvertures jumelées flanquées de pilastres portant un entablement - amortissement du pignon tout à fait semblable à celui des lucarnes d'édifices contemporains.

En vingt ans le décor a pu évoluer : pilastres à losanges et cercles, coquilles, putti, chapiteaux à petites têtes comme dans le rez-de-chaussée de la tour. C'est tout le vocabulaire de l'atelier Guingampois. A ces motifs se mêlent des sculptures empruntées à la tradition des danses macabres : transis et autres personnages réalistes sur le bandeau médian.

FIN DES CAMPAGNES

Au milieu du XVII^e siècle, l'édifice a trouvé sensiblement son visage actuel. Il est très marqué par les influences Trégoroises. Les arcades du chœur, on l'a vu, sont d'un type répandu autour de Tréguier au XIV^e siècle. Le plan lui-même où le transept est constitué de deux chapelles jumelées au Nord et au Sud, évoque de nombreux édifices du Nord du département, Pluzunet par exemple.

et aussi
Rostrenen
Bour
Commana

La grande baie en tiers-point à réseau très fouillé qui ouvre le chevet se trouve en nombreux exemples dans la même région (Runan).

Enfin le porche lui-même appartient à une famille trégoroise de hauts porches à étage, relativement étroits, dont les pignons s'ornent de sculptures (N. D. de la Clarté à Perros-Guirec par exemple).

Les travaux entrepris par la suite ne seront que restauration, reconstructions et aménagements de détail.

- En 1759 sont ouvertes les fenêtres du mur Nord et Sud du chœur. Les traces de reprises sont manifestes.

Les charpentes sont refaites entre 1845 et 1849 après un léger exhaussement des murs gouttereaux qu'on remarque dans toutes les parties de l'édifice.

- En 1836 s'était effondré le dôme de la tour. L'abbé Daniel recteur de Pestivien donne les plans d'une nouvelle flèche qui s'édifie en 1865. Les traces de reprise se lisent sur les quatre faces de la tour, à mi-hauteur du troisième niveau.

Les pinacles qui flanquent les angles de la dernière balustrade sur la lithographie extraite de la Bretagne Contemporaine (Cf.

1865

Document de référence) ne semblent pas avoir existé.

- Un nouveau chœur liturgique se met en place en 1867 (Cf. sous-dossier). En s'appuyant sur les piles du XIVe siècle, il en altère profondément les bases.
- En 1867, le réseau de la fenêtre du rez-de-chaussée de la tour est refait (Cf. Historique).

D'importantes réfections interviennent au XIXe siècle sans précision de dates.

Le bas-côté Nord est reconstruit ainsi que presque toute la première chapelle Nord.

IV - DOCUMENTATION

I - SOURCES* Manuscrites :

A. D. Côtes du Nord Série T (non classée), commune de Bulat-Pestivien.
Documents divers, surtout administratifs concernant
les travaux effectués entre 1909 et 1934.

Série V. 10 V 24 :

- lettre du curé de Pestivien en date du 26 juillet
1833 au ministère de l'instruction publique et
des cultes mentionnant le mauvais état de l'église
- réponse du curé de Pestivien à l'enquête du minis-
tère des cultes signalant l'état satisfaisant
de l'édifice.
- texte anonyme de 1865 concernant un projet d'exé-
cution de la flèche de Bulat.
- Rapport de Le Guernic du 10 avril 1889.

A. C. Bulat Pestivien Cahier des délibérations du Conseil Municipal -
vol. II mai 1862, projet de faire construire la
flèche par Guépier, architecte.

A. P. Bulat-Pestivien Cahier de paroisse (aucune autre précision n'est
donnée).

Antiquités et objets d'art. multiples fiches descriptives du mobilier de Bulat.

* Imprimées :

KEROURTZ (Marquis de).- Documents pour servir à l'histoire de Bulat-
Pestivien et Plougouven .- Saint-Brieuc, Impr.
Prud'homme, 1913, In 8°, pp. 5 - 7 - 29 - 43.

II - TRAVAUX HISTORIQUES

AUZAS (Pierre-Marie).- L'orfèvrerie religieuse bretonne.- Paris, éd.
Picard et Cie, 1955.- In 4°, p. 22, 29, 59, pl
XXVIII, 2, p. 156, pp. 116-117.

CHARDIN (Paul).- Recueil de peintures et sculptures héraldiques.-
Bull. monumental, T. LVII, 1891-1892, pp. 5, 13.
2 pl.

COUFFON (René).- Coup d'oeil sur l'Evolution artistique dans le
département des Côtes du Nord.- Bull. Mém. Soc.
Emulation Côtes du Nord, T LXXXIX (1961), p. 24,
26, 33.

id. .- L'orfèvrerie religieuse ancienne dans le départe-
ment des Côtes du Nord.- Mém. Soc. Hist. Archéol.
Bretagne, T XLIII-IV (1963-64), p. 44, pp. 64-65,
p. 83.

id. .- Quelques considérations sur la sculpture religieuse

en Basse Bretagne du XIIe au XIXe. Bull. Mem. Soc. Emulation - Côtes du Nord, T. XLII (1964), p. 30, 38.

- (DANIEL (Abbé)).- Notre-Dame de Bulat Pestivien.-
Ann. Côtes du Nord, 1864, pp. 1-63.
- LE MEN (Yves-Marie).- Diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, Monographie : Sanctuaire et pèlerinage de Notre-Dame de Bulat en Pestivien.- Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1912.-
In 16, XII - 213 p., ill.
- PALUSTRE (Léon).- La Renaissance en France.- Paris, A. Quantin
impr. - éd., 1884, 1885, 3 vol. - in. fol., pl, III
pp. 24 - 28, ill.
- ROPARTZ (S.).- Pestivien. Pèlerinage de Notre-Dame de Bulat.-
Ann. Côtes du Nord, 1851, pp. 177- 193
- TROISIEME CONGRES MARIAL BRETON tenu au sanctuaire Notre Dame du Bon Secours
à Guingamp... les 6, 7, 8 sept. 1910.- Saint-Brieuc,
Impr. R. Prud'homme, 1912.- In. 8°, pp. 317-333
(LE MEN (Y. M.).- N. D. de Bulat).
- WAQUET (Henri).- Bulat-Pestivien.- Congrès arch. France,
LVIIe session, 1949, pp. 262. 274, ill.

III - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES.

- COUFFON (René).- Répertoire des églises et des chapelles du diocèse
de Saint-Brieuc et de Tréguier.- Saint-Brieuc,

Presses Bretonnes, 1939 - 1941, 3 vol. In 8° et
suppl. I pp. 67 - 71.

DICTIONNAIRE des églises de France, Belgique, Luxembourg, Suisse, T. IV
(France Ouest et Ile de France : Bretagne (IV.a)),
Paris, R. Laffont, 1968, IV a pp. 13-14.

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord...
Saint-Brieuc, Presses bretonnes, 1949, in 8°; pp.
21 - 22.

GAULTIER DU MOTTAY (J.).- Répertoire archéologique du département des
Côtes du Nord.- Mém. Soc. arch. hist. Côtes du
Nord, 2e série, T. I - 1883 - 1884 - pp. 58 - 64.

JOLLIVET (B.).- Les Côtes du Nord, histoire et géographie...
Guingamp, Impr. B. Jollivet, 1854, 1859, R vol.
in 8°, pl., III pp. 372. 373.

IV - DOCUMENTS DE REFERENCE .

BRETAGNE (1a) CONTEMPORAINE ... Dessins de F. Benoist, lithographies de
E. Ciceri... - Paris, Nantes, F. Charpentier
impr. éd. 1865, 5 vol. in fol. pl. IV pp. 57-58,
1 pl. par S. ROPARTZ

V - ANNEXES

ANNEXE I

Description des armoiries de l'église de Bulat rapportée par LE MEN d'après le procès verbal que Florimonde de Keradieux, dame de Lantivy du Crosde et baronne de Rostrenen fit dresser en 1670 (Cf. Le Men. Monographie... pp. 50-52).

...." Estans entrez dans lad. église, lad. dame du Crosdo assistée dudict Bannier nous y a fait remarquer du haut et lieu le plus éminent de la grande et principale vitre, un escusson vaié d'or et de gueulle au collier de l'ordre de Saint-Michel - dans le rang au-dessous : deux escus, celui du côté de l'évangile, de Pont L'Abbé, celui du côté de l'épître de Rostrenen - au troisième rang : deux escus, celui du côté de l'évangile vaié d'argent et de sable, de Pestivien, celui du costé de l'épître, escartelé au premier et quatrième d'azur à trois mains d'argent, deux en chef une en pointe, aux deux et troisièmes d'argent.

Au haut du pignon estans au-dessus du portail et entrée du milieu de ladite église : un escusson en pierre escartelé au premier et quatrième à une fasce chargée d'ermes (de la Chapelle de Molac), aux deux et troisième à quatre mâcles deux et deux, supporté de deux lions, et orné d'un casque ouvert.

A la seconde vitre du pignon de l'aisle de ladite église du costé de l'évangile : du premier et plus éminent lieu, un escusson vaié d'argent et de sable (de Pestivien), au-dessous et dans le second rang : deux escussons, celui du côté de gauche, escartelé au premier et quatrième de gueulle à quatre mâcles d'argent du s second et troisième de gueulle à la face d'argent chargée de quatre hermes - celui de côté droit, party - au premier party coupé, au premier coupé de gueules à quatre mâcles d'argent, au

second coupé, de gueulle à la fasce d'hermines, et au deuxième party, de gueulle à onze besans d'or (Malestroit)....

De cette description, on ne peut que retenir la présence en
r / supériorité des armes de Pestivien qui sont vaivées d'argent et de sable ;
mais dans l'état actuel des recherches, les autres blasons ne peuvent
éclairer l'histoire de la construction de la chapelle. En effet, d'après le
procès-verbal des prééminences de Notre-Dame de Bulat établi le 16 et 17
septembre 1620, la description ne correspond pas (Cf. Keromartz... Docu-
ments pour servir... pp. 29 - 40).

ANNEXE II

La réponse de l'abbé Le Radulier à l'enquête faite par le ministre des cultes donne l'état de la chapelle en 1845.

"L'église est en bon état d'entretien, la charpente a été refaite en entier cette année. Sous le rapport de l'art elle est un des monuments qui attirent le plus l'attention des connaisseurs, mais un de ceux qui aient été le plus abîmés dans ses décorations extérieures... Elle demanderait à voir terminer des clochetons et à être couronnée par une flèche correspondant à l'édifice".

Cf. A. D. Côtes du Nord 10 V 24

ANNEXE III

Texte anonyme, sans doute 1865, expliquant le projet de construction de la flèche et mentionnant la présence des quatre clochetons à chaque angle de la tour. Il est possible que ce soit là, une lettre de l'abbé Daniel à un supérieur pour obtenir l'accord de construction.

(Cf. A. D. Côtes du Nord 10 V 24).

L'église de Bulat est un édifice fort remarquable et sa tour a une réputation méritée. Elle est du XVIIe siècle, et du genre le plus pur de cette époque. Comme on peut en juger par le dessin qui nous est fourni (il ne figure pas ici), mais elle n'a jamais été considérée comme achevée.

Le projet qui nous est présenté, consiste dans l'exhaussement du second étage, chambre des cloches, qui n'a actuellement que la même hauteur que le premier et dans l'établissement d'une flèche élancée flanquée de quatre clochetons qui doublera la hauteur actuelle de la tour.

Les questions que soulève le style à adopter pour le complément d'une oeuvre consacrée par une admiration séculaire, sont toujours fort délicates et prêtent à la controverse. Dans cette circonstance, on a pris le parti qui paraît le plus sage, en imitant les monuments de la même époque, tous les détails de la nouvelle construction se retrouvent dans des édifices comparables de la Bretagne (...)

C'est ainsi que se justifie la flèche et particulièrement les formes ogivales des fenêtres (cinq mots illisibles) pour correspondre aux formes de la tour carrée.

Vous remarquerez l'extrême hardiesse des clochetons dont les frêles supports reposent en partie sur la balustrade à jour de la plateforme. Vous examinerez l'ornementation qui couronne leur partie circulaire et qui est empruntée à l'ordre ionique.

Votre attention se portera sur la disparité complète entre les trois clochetons des faces Ouest et Nord, et le clocheton du Sud-Ouest qui recouvre l'escalier et n'a ni la même diamètre, ni la même forme de couronnement. La flèche est remplacée par un dôme surmonté d'une lanterne.

L'augmentation du diamètre n'est pas nécessitée par la présence de l'escalier, car le vide intérieur de ce [-] est précisément égal à celui des autres clochetons. Il paraît motivé par la nécessité de donner une ouverture suffisante aux baies qui donnent sur la plate-forme. Les baies des clochetons à flèche donnent à peine 0,50 m d'ouverture.

ANNEXE III (suite)

Rapport de l'architecte Le Gerranic en vue de réparations à l'église de Bulat, daté du 10 avril 1889. Il n'est pas fait mention de l'exécution de ces travaux par la suite dans les archives.

(Cf. A. D. Côtes du Nord 10 V 24)

Cette église est dans un état satisfaisant de conservation l'extérieur en a été presque complètement restauré. A l'intérieur, on a débadigeonné et rejointoyé les colonnes et les parements des murs en granit ; le mobilier est convenable. La grosse charpente semble bien conservée et la toiture se trouve en bon état d'entretien.

Mais on a commis l'imprudence de scier les gros tirants qui formaient la base des fermes, ils maintenaient la poussée qu'exercent les arcs doubleaux et les arcades latérales sur les grands murs de la nef. On remarque donc l'ondulation de ceux-ci et leur inclinaison sous l'axe de l'église.

Il serait d'autant plus urgent de remédier et de rétablir les tirants qu'il est nécessaire de refaire toutes les voûtes de bois. Celles-ci sont formées de légers bandeaux en châtaignier, pourris pour la plupart, et se détachant à chaque instant de leurs cintres. En outre, la voûte en maçonnerie, qui surmontait le porche ménagé à la base du clocher, s'est effondrée depuis de longues années, peut-être même n'a-t-elle pas été terminée ? Il serait bon de la rétablir aussi afin de fermer l'église de ce côté d'empêcher les bouffées d'air froid de tomber sur la tête des fidèles et d'étouffer le son des cloches qui se répercute trop à l'intérieur du vaisseau.

ANNEXE IVRenseignements administratifs :

La chapelle Notre-Dame de Bulat devient l'église paroissiale de la commune de Pestivien en 1804, à la place de la chapelle Saint-Blaise.

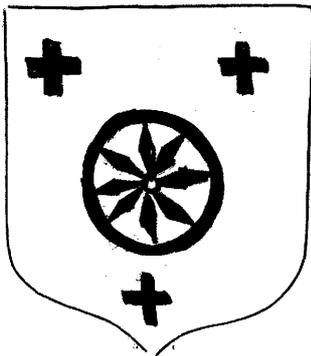
Pendant la Révolution, la chapelle ne sera fermée que jusqu'en 1795, date à laquelle Pierre Georgelin la loue pour trois ans et y rétablit le culte. En 1798 une nouvelle location est prolongée jusqu'au Concordat. Le pèlerinage n'a été interrompu qu'en 1793 et 1794.

(Cf. Le Men Congrès marial... p. 373 et sq).

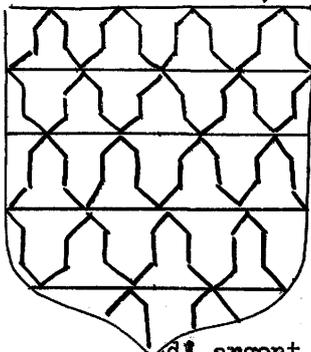
ANNEXE N° 5ARMOIRIES1 - EN HAUT DE LA TOUR OCCIDENTALEA - Face Est

Trois écus représentant l'un une roue accompagnée de trois croisettes, un autre un champ de vair et le troisième sept mâcles. Il s'agit successivement :

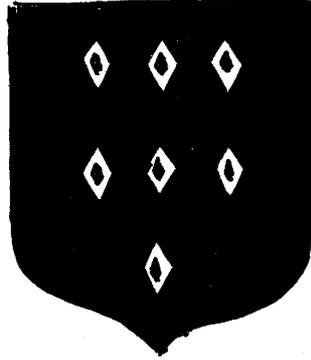
a) des armes des KEROUARTZ - d'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même - propriétaires de COATGOUREDEN (cf. COURCY - Pol Potier de -. nobiliaire et armorial de Bretagne. Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 3e ed. T II pp. II9 - I20).



b) des armes soit des PESTIVIEN, sieurs de PESTIVIEN - vair d'argent et de sable - soit des KERGORLAY, sieurs de PESTIVIEN et de BULAT - vair d'or et de gueules (cf. COURCY - Pol Potier de -. nobiliaire et armorial de Bretagne. Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 3e ed., T. II, pp. 89, 378).

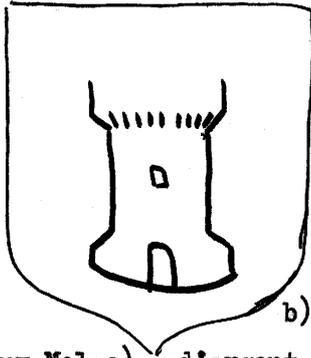


c) des armes des MOLAC, sieurs de PESTIVIEN - de gueules à 7 mâcles d'argent - (cf COURCY - Pol Potier de - Nobiliaire et armorial de Bretagne. - Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 3e ed., T II pp. 285, 286).

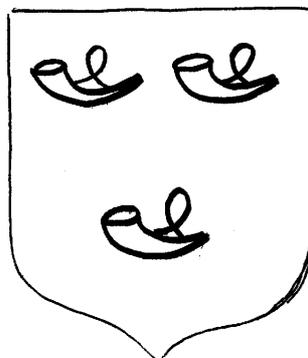
B - Face Sud

Deux écus difficiles à attribuer représentant l'un une tour surmontée d'un objet non identifié, l'autre trois huchets ou gresliers. Il peut s'agir

a) des armes des LE PREVOST - d'argent à la tour crenelée de gueules surmontée d'une croisette d'azur - très tôt fondus dans les COATGOUREDEM, sieurs dudit lieu (cf. COURCY - Pol Potier de - Nobiliaire et armorial de Bretagne. - Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 3e ed. T. II p. 430). Le haut est en fait illisible.

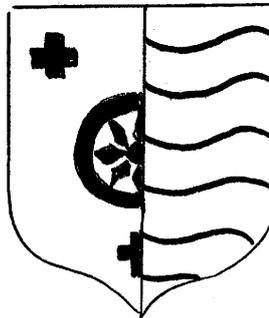


b) des armes soit des LA CHAPELLE (non pas ceux qui sont alliés aux Molac) - d'argent à 3 gresliers de sable - soit des LE BORGNE - d'azur à trois huchets d'or liés et viralés de même - , soit encore des ROLLAND - d'argent à 3 gresliers de sable - (cf. COURCY - Pol Potier de - Nobiliaire et armorial de Bretagne. - Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 3e ed; T. I pp. 22I, I2I; T.II p. 63).



C - Face Ouest

Un écu parti représentant à dextre une demi roue accompagnée de croisettes et à senestre un demi champ de fasces ondées. Il s'agit des armes des KEROUARTZ, en alliance, semble-t-il, avec celles des BONNEMETZ - d'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même et de sable à trois fasces ondées d'or-(Cf COURCY - Pol Potier de - Nobiliaire et armorail de Bretagne. - Rennes, Plihon et Hervé, 3e éd., T. II pp. II9-I20 et T. I p. II7). Toutefois l'alliance KEROUARTZ, BONNEMETZ date du XVIIe siècle; elle est donc postérieure à la construction de la tour.

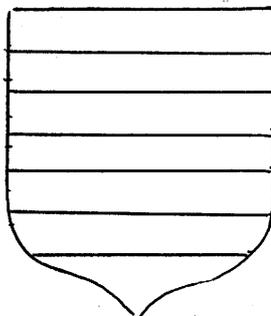
2 - SUR LA FLECHE

A - Face Est : deux écus l'un martelé, soutenu par deux anges et surmonté de cette devise, ave maria. l'autre représentant la roue des KEROUARTZ accompagnée des trois croisettes - d'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même -(cf. COURCY - Pol Potier de -. Nobiliaire et armorial de Bretagne. - Rennes Plihon et Hervé, 3e éd. T. II, pp.II9-I20).

B - Face Sud : deux écus représentant l'un des fasces difficiles à compter - 6 ou 7 pièces - donc à attribuer, l'autre, parti, une demie roue accompagnée de croisettes et des frettes. Il s'agit :

a) des armes, soit des KERGROADEZ, fondus dans les KEROUARTZ -

fascé de six pièces d'argent et de sable - soit des KERIMEL, sieurs de COATGOUREDEM - d'argent à trois fascas de sable - soit des TROGOFF alliés aux PONT L'ABBE, présents dans l'église - d'argent à trois fascas de gueules - soit des GUILLARD, sieurs de COATGOUREDEM - d'azur à 3 fascas d'argent - etc (cf. COURCY - Pol Potier de - Nobiliaire et armorial de Bretagne.- Rennes, Plihon et Hervé, 3e ed, T. I p. 502; T.II pp. 92,100; T III p. 187)



b) des armes des KEROUARTZ - d'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de même - en alliance avec celles des FLEURY - d'azur fretté d'argent (cf. COURCY - Pol Potier de - Nobiliaire et armorial de Bretagne.- Rennes, Plihon et Hervé, 3e ed. T. I. p. 389, T. II, pp. II9-120).

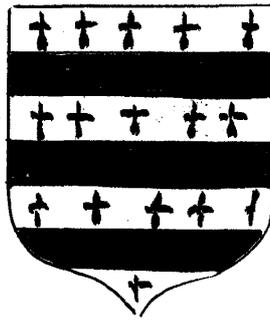


C - Face Ouest

Un écu représentant un champ fascé de 6 ou 7 pièces, semblable à celui qui figure sur la face Sud de cette flèche - il représente la même famille, une de celles citées ci-dessus.

D - Face Nord

Un écu représentant un champ de fascas et d'hermines. Il s'agit des armes des ROSTRONEN, fondus dans la maison de PONT L'ABBE et alliés aux PESTIVIEN depuis le XIIIe siècle - d'hermines à 3 fascas de gueules - (cf COURCY - Pol Potier de.- Nobiliaire et armorial de Bretagne. - Rennes, Plihon et Hervé, 3è ed. T.III p.74)



3 - FACADE SUD

A - Pignon du bras Sud du transept

Un écu martelé avec pour tenants deux lions, surmonté d'une devise illisible et d'une hermine. Il s'agissait probablement d'armes ducales.

B - Pignon du porche Sud

Un écu également martelé avec deux léopards ~~partenants~~ et surmonté d'une hermine. Peut-être s'agissait-il encore des armes ducales.

C - Au pignon de la secrétairerie

Un écu martelé accompagné de deux hommes et d'un lion.